

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Littera-
ture & autres Remarques curieuses.*

NOVEMBRE 1735.



A LUXEMBOURG;
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXV.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus interessant qu'il est possible; Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Memoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à present 31. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 21. volumes en 42. parties, & continuë. Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 15. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 7. Tomes, 14. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliotheque Italique & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 12. Tomes 22. parties chacun.

LA CLEF DU CABINET³¹³

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou , Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Novembre 1735.

A R T I C L E I.

Qui contient quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.

I. **M**R. Gayot de Piraval, Avocat celebre au Parlement de Paris , a donné au public quatre volumes in 8. d'une Histoire des Procés singuliers où il entre du merveilleux , & les jugemens qui ont été rendus sur ces controverses du Barreau , laquelle , ne satisfaisant parfaitement la curiosité, instruit en même - tems l'esprit des regles de la Jurisprudence dans des cas importans. Cet ouvrage qui aura une suite, est intitulé : *Causés celebres & interessantes avec les jugemens qui les ont décidées.*

Les faits étranges & surprenans qui frappent dans des Histoires agréables qui sont l'ouvrage de l'imagination , causent un plaisir empoisonné, disons-le , par la fausseté des événemens. Cette beauté feinte n'est pas une vraie beauté ; elle éblouit d'abord , l'illusion se dissipe , & la repugnance na-

turelle que nous lentons pour le faux , nous revolte dans le cœur contre la plus belle fiction.

Mais lorsque le vrai se rencontre avec le merveilleux , & que la nature nous les offre dans un tissu de faits , où il semble qu'elle ait emprunté d'un génie heureux des embeliffemens ; alors notre esprit & notre cœur goutent un plaisir pur , exquis.

„ Après l'avoir éprouvé (dit l'Auteur dans sa
„ Preface) j'ai voulu le faire éprouver au pu-
„ blic , en lui présentant le récit des Causes célè-
„ bres & intéressantes. Lorsqu'elles ont été en mou-
„ vement , elles ont excité la curiosité universelles
„ elles ont fait l'empressement du public , & le
„ sujet de l'entretien des honêtes gens & du peu-
„ ple ; elles ont attiré la foule aux Audiences ,
„ & ont laissé ces esprits en suspens dans l'attente
„ des Jugemens que les Magistrats devoient pro-
„ noncer ; & cette suspension les a occupés & in-
„ tereffés. „

Dans ces grandes Causes on choisit ordinairement les plus célèbres Avocats ; leurs Ouvrages sont les plus précieux monumens de l'éloquence du Barreau. Les Avocats même qui sont le moins favorisés des talens de l'esprit , font des efforts prodigieux pour se soutenir dans ces sujets heureux qui élèvent quelquefois leur foiblesse. Ils trouvent dans leur fonds ce qu'ils ne croyoient pas y être. On juge qu'ils sont métamorphosés en de nouveaux génies ; jusques-là ils avoient été soufferts , alors on les admire.

Avec quel plaisir ne voit-on pas les Avocats qui trouvent dans les sources les plus cachées de la persuasion , des raisons qui remuent les passions , intéressent les Juges & le public ? Ils déguisent le foible de leurs Causes , & en étalent le fort avec adresse ;

adresse ; le but de leur travail est de montrer que l'équité a déjà préjugé en leur faveur.

D'ailleurs, le principal motif de Mr. Gayot de Pitaval n'a pas été de plaire à l'imagination en lui présentant des images agréables. Sa première vue, ainsi qu'on le remarque, a été d'instruire en révélant les mystères de la Jurisprudence dans la décision de ces Causes singulieres & importantes. Il a épuré la narration du fatras de la procédure, & n'en a raconté que les circonstances absolument nécessaires : Il s'est proposé de se faire lire, & a craint de rebuter la plupart des Lecteurs, en hérissant son Livre des épines du Palais : Il a néanmoins donné les Arrêts tels qu'ils ont été rendus ; il en a conservé le langage, sans doute, par respect pour les oracles qu'ils ont prononcés.

Ce que je viens de rapporter de l'Ouvrage de Mr. Gayot de Pitaval, n'en donne pas, ce semble, une idée assez étendue. Il faut donc en rapporter un trait. J'ai choisi pour cet effet dans le premier volume, la Cause la plus succinte, & qui en même-tems reveille le plus, puisque l'amour l'a produite, & que la partie intéressée a fait pour elle-même la fonction d'Avocat ; c'est une fille qui par son éloquence a empêché l'exécution d'un Arrêt qui condamnoit à mort son amant. L'Histoire en est ancienne, mais elle n'est pas pour cela moins curieuse.

ON a déclamé de tout tems contre l'inconstance d'un Amant, sans qu'on ait pu rendre cette foiblesse moins commune, & moins autorisée par un mauvais usage. N'a-t-on pas eu raison d'appeller l'amour une magie, puisque la même personne qu'il nous a fait regarder comme une espece de Divinité, se presente à nous, dès que le

charme est dissipé, comme une personne ordinaire? Mais si cette foiblesse est condamnable, c'est particulièrement lorsque l'amant a séduit sa maîtresse par l'appas d'une promesse de mariage, & qu'après qu'elle s'est livrée à lui dans l'esperance de devenir son épouse légitime, il se joit également de l'honneur de son amante & de sa parole : infidélité d'autant plus punissable, que l'honneur qu'il lui a ravi est irréparable, & que tous les dommages-intérêts auxquels il pourroit être condamné, loin d'effacer la tache qu'elle a contractée, ne servent qu'à la révéler à tout l'univers, parce qu'ils sont prononcés dans un Tribunal dont les Loix ne sont rendues que pour être publiées. Nous allons raconter l'Histoire mentionnée ci-dessus d'une fille qui auroit eu un pareil sort, si elle n'avoit pas trouvé dans son esprit & dans son amour des ressources pour se dérober à son infortune.

En 1594. un jeune Gentilhomme, dont on ne nous a point appris le nom, qui étoit de la ville de Scès en Normandie, vint à Angers pour y étudier en Droit dans l'Université. Il y vit Renée Corbeau, fille d'un Bourgeois de cette Ville. Quatre mots seront autant de coups de pinceau qui nous dépeindront parfaitement cette fille : Elle étoit jeune, sage, belle & très-spirituelle. Toutes ces qualités brillantes étoient obscurcies par un défaut qu'un Philosophe compte pour rien, mais que le monde compte pour beaucoup, grace à la corruption du siècle. On voit bien que je veux dire que son pere & sa mere n'étoient pas riches. Elle inspira au Cavalier une passion dont le progrès fut fort rapide ; il ne pouvoit plus s'occuper & s'entretenir que de cette aimable fille. Il eut l'art de s'introduire chez elle, & eut le bonheur de plaire à celle qui lui plaisoit tant : Leur passion
mutuelle

mutuelle devint si forte, que dans ses transports il lui offrit de l'épouser, & lui en donna une promesse par écrit. Ce fut dans de pareils transports que cette fille sur la foi de cet écrit, oublia sa sagesse. Ainsi l'amour dans un instant détruit une vertu qui est l'ouvrage de plusieurs années, il enlève un trésor qu'on a toujours gardé avec beaucoup de soin, & profite d'un seul moment où la vigilance de la gardienne se relâche. La Belle devint grosse, elle fut obligée dans cet état de confier sa fragilité à sa mere, qui la révéla au pere. Après avoir fait à leur fille plusieurs reproches, ils eurent conseil : Le résultat fut qu'ils feindroient d'aller à leur maison de campagne, & qu'elle donneroit un rendez-vous à son amant, & lorsqu'il seroit venu, le pere & la mere se rendroient à propos pour les surprendre.

Ce dessein s'exécuta comme il avoit été projeté, & dans le tems que l'amour occupoit uniquement le Cavalier, la crainte s'empara de son ame; un pere & une mere irrités qui s'offioient à ses yeux, chasserent l'idée d'une maîtresse aimable qu'il possédoit. Dans cette frayeur dont il étoit saisi, il leur dit qu'ils ne devoient point s'alarmer de ce que l'amour lui avoit fait entreprendre; qu'il n'avoit que des vûes légitimes, & qu'il n'avoit pas voulu triompher de la pudeur de leur fille pour la rendre la fable de tout le monde, & qu'il étoit prêt à l'épouser. Le pere & la mere rassurés par ce discours, lui répondirent, qu'il acheveroit de les persuader si à l'heure même il consentoit de passer avec leur fille un contrat de mariage. L'amant ne résista point à la proposition : Le Notaire qui étoit averti & qui n'étoit pas loin, parut pour instrumenter & passer le bail par lequel les deux amans se donnoient mutuellement l'un à l'autre pour toujours, malgré les
dégôûts

dégoutés que pouvoit inspirer dans la suite un amour usé.

A peine le Cavalier eut fait griffonner, suivant le langage du Poète *, l'instrument autentique du joug de son mariage, que toutes les qualités de sa maîtresse qui le charmoient, ne le frapperent plus tant, & par je ne sçais quelle fatalité attachée à un contract de mariage, il se repentit de son engagement. Il quitta sa maîtresse brusquement peu de jours après, & alla joindre son pere, à qui il raconta le commencement, le progrès, & le dénouement de son aventure amoureuse. Ce pere intéressé, qui étoit dans une heureuse situation, & qui préféroit le bien aux qualités les plus solides & les plus brillantes, lui témoigna qu'il n'approuveroit jamais qu'il s'unît à une personne qui n'avoit en mariage qu'une fortune très-médiocre, quand il reprendroit ses premiers sentimens.

Soit que le fils agît par le conseil de son pere, ou qu'il ne suivît que son mouvement, il s'engagea dans les Ordres Sacrés, & même dans la Prêtrise, voulant apporter par là à son mariage un obstacle invincible.

Renée Cotheau aprit cette nouvelle avec toute la douleur & la colere qu'éprouve un bon cœur, lorsqu'il voit son amour payé d'une si noire perfidie. Son pere fait informer à Angers du rapt de séduction; l'amant est decreté de prise de corps. Il appella de ce décret: L'affaire fut évoquée à l'Audience de la Tournelle du Parlement de Paris, dont Mr. de Villemai étoit Président. Le procédé du Cavalier parut si odieux aux yeux des Juges, sur-tout parce qu'il s'étoit fait Prêtre pour éluder sa promesse, qu'ils le condamnerent à avoir le cou coupé

* *Despreaux Satyre X.*

coupé, si mieux il n'aimoit épouser cette fille ; & comme il ne pouvoit pas l'épouser, parce qu'il étoit Prêtre, & qu'il déclara qu'à cause de cet obstacle, il lui étoit impossible de prendre l'alternative du mariage ; la Court ordonna qu'après sa déclaration il seroit exécuté.

On le mit entre les mains de l'Exécuteur, & le Confesseur qui devoit l'assister dans les derniers momens, s'approcha de lui. Renée Corbeau eut le cœur cruellement déchiré, quand elle vit que l'amour violent qu'elle avoit eu, & qu'elle avoit encore pour son amant, le conduisoit au dernier supplice : Elle ne put soutenir cette idée desespérante. Guidée par son amour, elle pénétra jusques dans la Chambre où les Juges étoient encore assemblés : Eplorée & toute en desordre, c'est ainsi qu'elle leur parla.

„ MESSIEURS, je viens offrir à vos yeux l'a-
„ mante la plus infortunée qui ait jamais paru à la
„ face de la Justice. En condamnant mon amant
„ vous avez cru que je n'étois pas coupable, ou du
„ moins que mon crime pouvoit s'excuser ; &
„ cependant vous me faites mourir du même coup
„ qui lui donnera la mort, vous me faites souffrir
„ la plus cruelle de toutes les destinées, puisqu'il
„ que l'infamie de la mort de mon amant réjaillira
„ sur moi, & que je mourrai deshonorée
„ aussi-bien que lui. Vous avez voulu qu'il réparât
„ l'outrage qu'il a fait à mon honneur, & le
„ remède que vous apportez au mal, me rend
„ l'opprobre de tout le monde. Ainsi dans l'opinion
„ où vous êtes que je suis plus malheureuse
„ que criminelle, vous me punissez de la plus horrible
„ de toutes les peines. Comment accordez-
„ vous avec votre équité le sort que vous me
„ faites subir ? Vous ne pouvez pas ignorer, puis-
que

*Plaidoyer
de Renée
Corbeau.*

„ que vous êtes hommes avant que d'être Juges ,
„ & que vous avez éprouvé les loix de l'amour ,
„ quel tourment souffre une personne qui aime
„ bien, lorsqu'elle peut se reprocher qu'elle est la
„ cause de la mort, & d'une mort infâme, de
„ celui qui est l'objet de son amour. Y a - t - il un
„ supplice qui puisse égaler cette idée insupporta-
„ ble ? La mort qui le termine n'est-elle pas un
„ present du Ciel ?

„ Mais je vais, MESSIEURS, vous ouvrir les
„ yeux. Je vous ai caché mon crime, parce que je
„ croyois que je devois vous en faire un mystère, afin
„ que vous jugeassiez que je meritois que mon amant
„ réparât en m'épousant mon honneur offensé.
„ Pressée par les remords de ma conscience, je me
„ vois obligée de vous dire que c'est moi qui l'ai
„ séduit ; je l'ai aimé la première, je lui ai com-
„ munié le feu dont je brulois ; ainsi j'ai été
„ moi-même l'instrument de mon deshonneur.
„ MESSIEURS, changez d'idée ; regardez - moi com-
„ me la séductrice, & mon amant comme la per-
„ sonne séduite ; punissez - moi, sauvez - le ; si la
„ justice demande une victime, c'est moi qui la
„ dois être.

„ Vous lui faites un crime de s'être engagé dans
„ les Ordres Sacrés, afin de se mettre dans la
„ nécessité de ne pouvoir pas accomplir sa pro-
„ messe. Cette action n'est point son ouvrage,
„ c'est l'action d'un pere barbare, impérieux, au-
„ quel il n'a pû résister. Une volonté tyrannisée
„ n'est pas volonté, ainsi il n'a pas agi librement
„ & volontairement ; son pere seul est criminel, &
„ s'il n'étoit pas le pere de mon amant, je vous
„ en demanderois vengeance. D'ailleurs, MESSIEURS,
„ avez - vous pû retracter votre premier Arrêt ?
„ Vous avez ordonné que mon amant subiroit le
„ dernier

„ dernier supplice, si mieux il n'aimoit m'épouser;
„ vous lui avez donné l'option, pouvez-vous après
„ cela la lui ôter, en choisissant pour lui? Je suis
„ donc bien odieuse à vos yeux, puisque vous
„ ordonnez qu'il périsse d'une mort infâme, plutôt
„ que de m'épouser!

„ Mais il a déclaré que son état ne lui per-
„ mettoit pas de se marier, & cette déclaration
„ vous a conduit à le condamner à une peine
„ capitale. Que signifie la déclaration? Il a voulu
„ dire qu'il m'épouserait, s'il pouvoit m'épouser.
„ Ainsi, s'il le peur, vous ne pouvez pas le con-
„ damner à mort, après l'option que vous lui avez
„ déferée. Qu'il le puisse malgré son caractère de
„ Prêtre, qui en peut douter? Quoique je ne sois
„ qu'une fille très-ignorante, mon amour m'a
„ bientôt rendue sçavante sur ce point-là: Quelle
„ science ne m'auroit-il pas appris, si son intérêt
„ avoit voulu que j'en fusse instruite! Oiii, Mes-
„ sieurs, je sçais, & vous ne l'ignorez pas, qu'un
„ Prêtre peut se marier avec une dispense du
„ Pape. Nous attendons le Légat de Sa Sainteté
„ qui doit arriver, il a toute la plénitude de la
„ Puissance du Souverain Pontife; je solliciterai
„ cette dispense, & mon amour l'obtiendra, j'en
„ suis sûre: Quel obstacle ne surmonteroit-il pas,
„ s'il le faloit? Ainsi, MESSIEURS, que la
„ compassion pour des amans si infortunés leur
„ prépare un jugement favorable; daignez du
„ moins surseoir l'exécution de votre Arrêt, &
„ donnez-nous le tems d'obtenir du Légat cette
„ dispense. Quand vous envisageriez mon amant
„ comme un grand criminel, quel crime n'auroit-il
„ pas expié, depuis que l'appareil & toute l'hor-
„ reur du dernier supplice se sont présentés à lui?
„ Il est déjà mort mille fois depuis que son Arrêt
lui

„ lui a été prononcé. Ah ! que ne pouvez-vous
„ entrer dans mon cœur, pour y avoir tout ce que je
„ souffre ! Eussiez-vous endurcis par la justice la
„ plus sévère, vous seriez touchés. J'ose espérer que
„ la compassion ne sera pas éteinte dans le cœur
„ des Juges qui ont aimé tendrement ; & que ceux
„ qui n'ont pas aimé, s'il y en a quelques-uns,
„ ont eu le cœur ouvert à l'amitié qui les a ren-
„ dus sensibles aux peines que l'amour a fait éprou-
„ ver à leurs amis. J'ai des Juges jeunes, & j'en
„ ai des plus âgés : Les premiers par leur jeunesse
„ sont plus disposés à recevoir les impressions de
„ cette passion : Les autres ont une expérience qui
„ leur en a fait connoître tous les sentimens. Ainsi
„ ma ressource est dans le cœur des uns & des
„ autres. Puisque vous pouvez, MESSIEURS, ici
„ concilier la compassion avec la justice, faites
„ donc cet accord. Si j'ai quelques voix pour moi,
„ ne doivent-elles pas l'emporter en faveur de
„ l'humanité sur les autres quoique plus nombreu-
„ ses ? Mais si vous êtes tous inflexibles ne me
„ refusez pas du moins la grace de mourir avec
„ mon amant du même supplice. „

Cette Belle personne eut une audience très-favo-
rable : On ne perdit pas un mot de son discours,
qu'elle prononça d'une voix claire & sonore, quoi-
qu'elle eut tous les tons d'une personne excessive-
ment assuée ; ils passèrent rapidement de l'oreille
dans le cœur de ses Juges. Sa beauté, ses larmes,
son éloquence avoient des charmes trop puissans
pour ne pas les attendrir, les persuader, les forcer.
Ils allèrent aux opinions. Mr. de Villeraï, con-
formément à tous les suffrages, prononça, qu'il
seroit suris à l'Arrêt pendant six mois, & que du-
rant ce tems-là l'Accusé se pourvoiroit. Le Légat
vint en France peu de tems après ; c'étoit le Car-
dinal

dinal de Medicis , qui fut Pape depuis sous le nom de Leon XI., & qui mourut n'ayant pas occupé un mois la Chaire Pontificale. Le Légat , quelque instance qu'on lui fit , fut si indigné contre l'Accusé qui s'étoit fait Prêtre pour n'être point obligé d'épouser sa maîtresse , qu'il refusa la dispense qu'on lui demanda.

Renée Corbeau s'alla jeter aux pieds du Roi. Elle avoit de grands avantages auprès de ce Monarque , qui étoit extrêmement sensible aux appas du beau sexe. Il suffit de dire que c'étoit Henri IV. , c'est à - dire , un Héros qui avoit éprouvé l'aimable empire de plusieurs maîtresses. Elle lui demanda la vie de son amant , elle lui dit en quel état ils étoient. Il fut bientôt persuadé , la beauté de Renée Corbeau , & les graces de l'esprit unies à celles du corps , le gagnèrent. Il voulut bien demander lui-même la dispense au Légat. Un pareil Solliciteur ne pouvoit pas être refusé. Dès que la grace fut accordée , le mariage s'accomplit. Ils vécurent dans une parfaite union. Le mari regarda toujours la femme comme une Divinité qui lui avoit sauvé la vie & l'honneur. Voilà un des plus grands miracles que l'amour ait jamais faits.

On soupçonnera , sans doute , Mr. Gayot de Pitaval d'avoir embelli le plaidoyer que prononça Renée Corbeau à la Tournelle. Sans vouloir le justifier , je dirai qu'on trouve dans la question cxxv. de Maître Julien Peleus qui y rapporte cette histoire , le fond des raisons que l'Auteur a employées.

Cette histoire est la seconde rapportée dans son premier volume. Celle du faux Martin Guerre y tient la première place. Pour lui donner une juste étendue , Mr. Gayot de Pitaval a puisé les événemens

nemens dans Mr. Coras Rapporteur du Procès. Le faux Martin Guerre peut trouver son rang parmi les Imposteurs les plus impudens qui ayent paru sur la face de la terre. Soutenir à celui qu'on représente qu'il est le faux personnage, c'est-à-dire, le faux mari d'une femme, & qu'on est le véritable, c'est le comble de l'impudence. L'expression de *front d'airain* semble être faite exprès pour celui d'un semblable imposteur.

L'Histoire du Gueux de Vernon si défigurée dans les Arrêts de Mrs. Desmaisons, est rétablie, conformément aux mémoires qu'on donna alors au public. L'Auteur en a retranché des ornemens qui lui ont paru déplacés, des figures que l'éloquence de ce tems-là comportoit, & que celle d'à présent ne pardonneroit pas.

La Cause célèbre de Saint Geran, aussi altérée par Mrs. Desmaisons, est de toutes les Histoires celle qui a le plus l'air d'une fiction. Mrs. Pouffet de Montauban y brilla; il fit dans son plaidoyer des peintures fort vives. Les ouvrages du pinceau des autres Avocats ne pouvoient pas servir de regard aux siennes. Mr. Gayot de Pitaval est venu, pour ainsi dire à leur secours, il a donné à leurs Factums les graces du style nouveau, sans changer leurs raisonnemens; il les a déployés dans toute leur force, afin qu'on ne fût pas choqué du contraste qu'on auroit trouvé en comparant un ouvrage brillant à des ouvrages qui n'éclatelloient d'aucune beauté.

L'Histoire de la Marquise de Brinvillier est racontée avec toutes ses circonstances. La question qu'on y traite, à laquelle l'Auteur a fait quelques additions, nous montre la profonde érudition de feu Mrs. Nivelles défenseur de cette célèbre criminelle.

des Princes &c. Novemb. 1735. 325

On rouvre une playe qui n'est pas bien fermée dans le cœur de tout le monde , en exposant le sort funeste du Sr. d'Anglade. Ces sortes d'Histoires , lorsqu'elle sont bien mises dans leur jour , plaisent dans le tems qu'elles déchirent le cœur ; L'attendrissement qu'elles causent est pareil à celui que produit la representation d'une belle Tragédie , où l'on pleure avec plaisir.

La question sur les dommages - interêts est traitée avec beaucoup de profondeur , & l'on peut dire que la matiere a été épuisée. Voilà ce qui regarde le premier Tome : Nous donnerons dans la suite l'analyse des matieres qui composent les autres.

II. Il y a à la verité encore sept memoires de Mr. de Reaumur sur l'espèce d'Insectes dont nos deux derniers Journaux font mention ; je l'ai avancé le mois passé , comptant en faire l'objet du present article : Mais comme on ne me les a point remis , j'ai eu recours, entr'autres ouvrages nouveaux qui paroissent , à celui de Mr. Gayot de Pitaval , qui est une sorte de litterature , dont tout Lecteur doit paroître satisfait , ayant jetté les yeux sur la Cause que je lui en ai présenté.

Programme de l'Academie Royale des Belles-Lettres , Sciences & Arts A Bordeaux.

L'Academie ayant deux prix à distribuer l'année prochaine , elle propose deux sujets : *L'Action & l'Utilité des Bains ; & la Cause des Tremblemens de Terre.* Chaque prix est une médaille d'or , fondée à perpetuité par feu Mr. le Duc de la Force , de la valeur de 300. livres. Il sera libre d'envoyer les Dissertations en François ou en Latin : On demande qu'elles soient écrites en caracteres lisibles ; elles ne seront reçues pour
le

le concours que jusqu'au premier de Mai prochain. Pour donner aux Auteurs le tems necessaire à la perfection de leurs Ouvrages , on les avertit que le sujet de l'année 1737. sera *La cause du Mouvement des Muscles*. Au bas des Dissertations il y aura une Sentence , avec son nom , son adresse , & ses qualités , d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque. Les paquets seront affranchis de ports & adressés à Mr. Sartau, Secrétaire de l'Academie , rue St. James. Mr. de Clouzas & le R. P. Lozeran de Fech , de la Compagnie de Jesus , ont remporté les deux prix qui ont été distribués cette année.

III. *La Guerre* est le mot de l'Enigme du mois passé.

ENIGME.

Assise près de quelque rive,
 Je brillois d'une flamme vive
 Qui sortoit de cent mille fleurs
 Riches par autant de couleurs.
 Siffle, Lecteur, Jean Despaute
 Pour avoir dit en temeraire,
 Quoi? Que le genre masculin
 L'emporte sur le féminin;
 Puisqu'en mon état de femelle
 J'étois infiniment plus belle.
 Le passant mon admirateur
 Benissoit toujours mon auteur.
 Mais à present que je suis mâle,
 Avec un air funebre & pâle,
 On me loge en lieu détourné:
 Peut-on se voir plus dégradé?

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en I T A L I E , depuis le mois dernier.

I. **L**E Siége de Mantoue pour lequel les Alliés font des préparatifs surprenans depuis le commencement de la Campagne , étoit encore à entreprendre sur la fin de Septembre. Toutes leurs mesures tendent, néanmoins à ce but, & à s'opposer à la rentrée en Lombardie de l'Armée Impériale, qui continue à se renforcer dans ses quartiers près du Lac de Garde. Leurs mouvemens, leurs campemens, tout est dirigé de manière, qu'il n'y a plus que la tentative à faire : Mais c'est toujours la grosse Artillerie Espagnole venant des Royaumes de Naples & de Sicile, qui doit donner le plus grand coup, & cette Artillerie, depuis si long-tems en chemin, ne paroissoit pas encore aux environs de Mantoue à la date des dernières Lettres qui nous sont venues d'Italie. Cependant on l'attendoit sans délai, Mr. le Duc de Montemar l'ayant fait partir d'abord après son arrivée à Livorne : On la fait monter à 120. pieces de Canon & 40. Mortiers, sans compter une quantité prodigieuse de munitions de guerre.

Quant au reste des Troupes Espagnoles attendues des mêmes Royaumes, elles arrivent successivement au Camp de Mr. de Montemar, & le grossissent considérablement. Le séjour de ce Général à Livorne où il arriva le 29. Août, n'a pas été long : Il n'a fait qu'y ordonner le départ de son Artillerie, qu'il trouva en partie débarquée, &

regler toute chose pour en diligenter le transport dans le Mantouan. Le 6. Septembre il vint rejoindre son Armée. Son Excellence a depuis donné ordre de commencer à travailler à une Ligne de circonvallation au tour de Mantouë du côté du Serraglio. Avant de pourl suivre le récit de ses mouvemens, voyons la substance des articles que contient la Capitulation de cette Place qui a si long-tems & si sérieusement occupé ses Troupes ; on entend de la Mirandole, dont nous avons annoncé la reddition dans nos derniers mémoires. Elle a fait une défense trop belle pour ne pas rapporter les conditions sous lesquelles elle est entrée au pouvoir de l'Espagne. Cette Capitulation porte :

1. Que le Baron de Stentz, Commandant, se rendra prisonnier de guerre avec sa garnison.

2. Que les Officiers de la garnison conserveront leurs armes & équipages, & qu'on n'enlèvera rien aux Soldats de leurs habits ou autres effets.

3. Qu'on assignera un endroit pour y faire traiter les malades & les blessés, auxquels on donnera tous les secours dont ils auront besoin, à condition que les remèdes, & tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance, soient fournis aux dépens de l'Empereur.

4. Que la forme du Gouvernement de la Ville subsistera sur le pied qu'il est à présent, jusqu'à ce que le Duc de Montemar en dispose autrement.

5. Que la Ville & les Habitans seront conservés dans leurs privilèges, avec la même réserve que ci-dessus.

6. Qu'on n'usera d'aucune violence envers les prisonniers pour les forcer à prendre parti, & qu'on permettra qu'il reste toujours auprès d'eux trois de leurs Officiers, tant pour les garder que pour les assister.

7. Que les prisonniers seront conduits où le Duc de Montemar l'ordonnera.

8. Que les Officiers auront la liberté de se retirer sur leur parole d'honneur où ils voudront, moyennant les passeports nécessaires, lesquels Officiers s'adresseront pour cet effet au Duc de Montemar, dans la confiance que Son Excellence ne fera point de difficulté de les leur accorder, sur la note qui lui en sera fournie par le Commandant de la Place.

9. Qu'on accordera deux Fourriers aux Capitaines, & un Valet pour chacun d'eux, avec les Chevaux de leurs Equipages, avec la reserve, que si ces Chevaux proviennent des Desertteurs Espagnols, ils seront de reprise, comme appartenans au Roi.

10. Que la Garnison évacuera la Place le 2. Septembre, & qu'on lui fournira les équipages dont elle aura besoin, en payant.

11. Qu'aujourd'hui sur les 4. heures du soir ; après que la Capitulation aura été signée, on livrera aux Espagnols la moitié de la principale Porte : Qu'un Commissaire de Guerre & un d'Artillerie entreront dans la Place pour faire l'inventaire des provisions & munitions de guerre : Qu'on livrera tous les déserteurs qui sont dans la Place ; & que le jour de l'évacuation la Garnison consignera ses armes avant que de sortir.

12. Qu'on permettra aux Commissaires des vivres de se retirer librement où ils jugeront à propos avec tout ce qui leur appartient &c.

Fait le 31. Août 1735. Etoit signé le COMTE DE MAZEDA, & le BARON STENTZ.

La Garnison de la Mirandole peu nombreuse a été conduite à Parme, & de là à Livorne, d'où elle a dû être transportée en Espagne ; mais il y en a

un bonne partie qui s'est enroulée parmi les Espagnols. Ceux-ci ont fourni aux Officiers & Soldats tout ce dont ils avoient besoin pour leur voyage. Leurs Commissaires n'ont trouvé, dit-on, dans la Mirandole que 36. boulets de Canon & 4. barils de poudre.

II. Comme les Généraux des Trois Couronnes n'ont plus maintenant à s'occuper que du Siège projeté de Mantoue, & d'empêcher l'Armée Impériale de rentrer en Italie. Nous allons montrer succinctement ce qu'ils ont déjà mis en œuvre pour l'exécution de ces desseins.

Toutes leurs Troupes ayant reçu ordre de se tenir prêtes à marcher, abandonnerent leurs quartiers, le 5. & le 7. Septembre. Le Marquis de Maillebois se mit en marche avec dix Bataillons & huit Escadrons. Le 7. il arriva à Castelnovo, sur les Terres de l'Etat de Venise. Il fut joint le 8. par le Comte de Lautrec qui s'étoit aussi mis en marche avec 14. Bataillons; & ces Troupes arriverent le même jour à Gussolengo, où elles ont formé un Camp. Depuis, elles se sont emparé de la Montagne de la Ferrare, & y ont mis 200. hommes de garde. Aussi-tôt les Impériaux s'avancèrent avec 3000. hommes pour chasser le Détachement François de cette Montagne; mais sur l'avis qu'un Corps beaucoup plus nombreux marchoit pour le soutenir, ils se sont retirés, jugeans peu à propos d'entreprendre quelque chose dans cette occasion. Le 9. Mr. de Caylus fut détaché avec la Brigade du Maine pour aller s'emparer du Village de Rivoli, poste de quelque avantage; ce qu'il exécuta. Le Brigadier du Chillois avoit été envoyé auparavant le long de l'Adige avec un Détachement; y ayant aperçu plusieurs Barques & Bateaux, il en donna avis au Comte de Lautrec qui

des Princes Ec. Novemb. 1735. 331

qui lui envoya des Troupes: Là-dessus, Mr. du Chillois s'étant avancé, s'empara de ces Bâtimens, il y avoit sur les uns des farines, & sur les autres des poutrelles & madriers, que les Impériaux faisoient remonter l'Adige vers Roveredo. Dans le même-tems les Espagnols prirent aussi cinq Barques de diverses provisions de bouche, & entre autres, de farine.

III. Les Troupes qui étoient à Castiglione del Stivere, en étant parties le 8., arriverent le soir à Valleggio avec le Maréchal de Noailles, qui alla camper le 9. à Villa-Franca. Il y laissa réposer son monde, & ayant pris avec lui le Régiment de Fiennes, Cavalerie, & celui de Nicolai Dragons, il arriva le 10. à Zevio, & y trouva le Marquis de Maulevrier qui s'y étoit rendu la veille avec le Corps qu'il commande, afin de s'assurer de ce poste, pendant que le Marquis de Savines s'avançoit avec le sien du côté de Rouco.

IV. Les Espagnols se mirent aussi en marche le 8. au nombre de 24. Bataillons & 14. Escadrons, & sont venus camper à St. Pierre de Lignano. Leur dessein paroît être de se rendre vers Trente par le Vicentin. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que les François fortifient Gussolengo, pour mettre cette Place en bonne défense, & y établir les Magazins pour l'entretien de leurs Troupes qui comptent aller cantonner en partie sur les frontieres de l'Etat de Venise, & en partie dans le Trentin qu'ils se flattent de mettre sous contribution: C'est aussi, que les Alliés ont actuellement diverses Barques armées sur le Lac de Garde, sous les ordres du Commandeur de Laubepine qui avoit déjà un pareil Commandement sous Mr. le Duc de Vendôme: Il a déjà mis à la voile de Dezenzano qui est sur ce Lac, afin de s'en rendre entièrement Maître,

& en dissiper les Barques que les Impériaux pourroient y avoir. Torré est le lieu que Mr. de Laubepine a choisi pour son quartier : Cette Place est située sur les bords du Lac , & d'une situation propre pour y envoyer les vivres & provisions.

V. A l'égard des Piémontois , le Roi de Sardaigne s'étant chargé de défendre la partie de la gauche du Lac de Garde, S. M. est venuë camper le long de ce Lac, la droite à Dezenzano, le centre à Ponte-San-Marco , & la gauche à Guardo. Ses Troupes s'étendent par la gauche jusqu'à Salo, où l'on a posté 4. Bataillons pour la garde de ce Poste; & l'on en a envoyé deux autres dans la vallée de Sabio, tirant vers les frontieres de Trentin. Il y a à Ponte-San-Marco, qui est le quartier général, 16. Bataillons & six Régimens de Cavalerie, à Guardo six Bataillons avec un Détachement de Cavalerie, & à Dezenzano 2. Bataillons. Toutes ces Troupes Piémontoises montent à 30. Bataillons & six Régimens de Cavalerie. Le Roi de Sardaigne a conduit dans ce Camp son Régiment des Gardes du Corps, un Bataillon de celui des Gardes à pied, & cinq Compagnies de Grenadiers.

VI. Les Troupes que le Maréchal de Noailles avoit laissées à Villa-Franca, se sont depuis rendues au Camp de Zevio, où il y avoit le 12. Septembre 18. Bataillons qui s'étendoient par la gauche jusqu'à Gussolengo, le reste de l'Infanterie Française avec toute la Cavalerie étant postée sur la droite le long de l'Adige jusqu'à Carpi. Le Duc de Montemar y vint le 16. conferer avec le Maréchal de Noailles, & en partit le 18. pour aller rejoindre ses Troupes qui campoient alors à Seria, & un Corps de la Cavalerie près de l'Adige à Rovercharetta,

Voilà

Voilà jusqu'au 20. quelle étoit la situation de l'Armée des Trois Couronnes, dont les différens Corps, excepté celui des Savoyards, campoient dans une même ligne sur les bords de l'Adige : Ces derniers qui étoient près de Salo, pouvoient joindre la grande Armée en moins de deux jours. On met tous ces corps au nombre de 60. mille hommes qui forment l'Armée d'observation. Cette Armée a dû se porter à passer l'Adige le 25. & le 26. sur six ponts construits à cet effet, Mr. de Savines l'ayant déjà passé avec 18. Bataillons & 30. Escadrons. Il s'est établi au pied de la montagne de Baldo. Ce passage qui doit actuellement être exécuté, ne peut avoir eu lieu qu'en vûe de pénétrer en avant dans les montagnes du Tirol. Les Alliés ont dessein de se servir dans ces montagnes de 4000. Miquelets partis de Barcelonne il y a quelque-tems, & qui ont dû s'embarquer à Pavie sur le Pô pour descendre cette Riviere jusqu'à Borgoforte, & se rendre ensuite à l'Armée : Ils sont armés d'une carabine, d'une Bayonnette & de trois pistolets.

VII. Non-obstant toutes ces mesures, deux cens Hussars & cent Fantassins Impériaux descendus de Borghetto, sont venus tomber sur le premier piquet des François campés de ce côté-là, l'ont attaqué, & l'ayant obligé de se retirer, ont mis le feu à plusieurs Barques qui étoient sur le bord de l'Adige. C'est toujours le Comte de Kevenhuller qui commande les premiers; on commence même à croire qu'il aura encore quelque-tems le commandement de l'Armée Impériale sur le peu d'apparence qu'il y a à présent du retour du Comte de Königsegg. Quoiqu'il en soit, ses Troupes songent toujours à se retrancher dans les gorges des montagnes, & principalement vers la source de la Brenta.

Mr.

Mr. de Kevenhuller a laissé entre le Lac de Garde & l'Adige les 3000. hommes qui s'étoient avancés vers la montagne de la Ferrare. La droite de son Armée s'est étendue jusqu'au Village de Rocca-d'Anfo, poste d'importance qui est à la droite du Lac d'Idro où il fait travailler. Il y a aussi 300. Impériaux sur le Mont Tonale; & pour un peu inquiéter, le Général Wachtendonck a demandé le passage par Ponte-di-Legno, qui est le premier Village sur l'Oglio du côté de ce Mont. Jusqu'ici cependant on n'a fait qu'y envoyer quelques Détachemens. Ainsi, comme on vient de le voir, toutes les Troupes sont en mouvement, les Impériaux pour rentrer dans le Mantouïan; & les Alliés d'un côté pour s'y opposer, & de l'autre pour commencer le Siège de Mantouë, dont la direction est laissée au Duc de Montemar, le Roi de Sardaigne y ayant consenti. On assure que dans le dernier Conseil de guerre qui s'est tenu entre les Généraux, sur ce Siège, il a été résolu de ne le faire que par trois endroits au lieu de cinq, comme on l'avoit projeté; que chacun des Alliés aura une attaque, laquelle sera tirée au sort, & que chaque attaque sera de dix mille hommes d'Infanterie: Il y a déjà des Galliottes sur le Lac pour s'en servir à cette expédition. Outre la ligne de circonvallation dont nous avons parlé ci-dessus, le Général Espagnol fait faire une prodigieuse quantité de fascines qu'on doit transporter devant Mantouë, & continue à préparer toutes choses pour y faire incessamment l'ouverture de la tranchée.

Les fortifications de cette importante Place sont au reste en très-bon état. Il y a tant, dans le corps de la Ville que dans les Forts & Citadelles, près de 300. pieces de Canon de differens calibres; la garnison, non-obstant les maladies qui l'ont un
peu

peu affoiblie , est encore de près de 4000. hommes effectifs ; une partie de la Bourgeoisie a pris les armes à la premiere requisition du Général de Wurgenau , & tout y est prêt à faire une défense proportionnée à l'attaque des Alliés. Le bois à bruler est ce qui y manque le plus.

VIII. Quelques avis font mention d'une seconde capture faite sur la fin de Septembre par les Espagnols sur les Impériaux ; ce sont , si on doit y ajouter foi , des magasins d'une grande quantité de Bled que ces derniers avoient fait venir par mer de Trieste , & mis à Loredano dans l'Etat de Venise , près de l'embouchure du Pô.

IX. Des milices qu'on a envoyées de France pour recruter les Troupes Françoises en Italie , sont toutes arrivées à Pavie : Elles montent à 7500. hommes , & tous les Régimens y ont envoyé des Officiers pour les conduire à leurs Corps.

X. *Milan*. Le Gouvernement de cette Ville a obtenu quelque délai pour le payement des quatre millions demandés par le Roi de Sardaigne : Il s'étoit flaté d'obtenir aussi quelque diminution des arrérages de la Taxe de la *Diaria* , en compensation des frais que les divers Territoires de cet Etat ont été obligés de faire pour le passage des 7500. recrues Françoises & des 4000. Miquelets , mais selon un ordre de S. M. ces arrérages doivent être payés dans huit jours , sous peine d'exécution.

XI. On sçait à présent que la Cour d'Espagne a cédé au Roi de Sardaigne toutes ses prétentions sur le Duché de Milan , & que ce Prince sera dans peu reconnu Duc de Milan avec les formalités requises. Les Couronnes de France & d'Espagne se sont aussi engagées , par un Traité particulier , à garantir le Milanéz à S. M. de Sard. : C'est du moins un bruit qui se répand , suivant le quel la facile

cession

cession des autres États possédés par l'Empereur en Lombardie se fera encore en faveur du même Prince, & de l'Infant Duc de Parme. La France n'aura donc de son côté que la gloire d'avoir conquis & la générosité de partager les conquêtes.

XII. *Naples.* Par les arrangemens que le nouveau Gouvernement a pris concernant les Finances, les revenus ordinaires du Royaume se trouvent déjà augmentés de plus de deux millions par an. On parle de quelques reformes qui apporteront pareillement un bénéfice considerable à la Caisse Royale, & par certaines mesures, d'améliorer le Commerce: Pour le faciliter avec la Sicile, on doit réduire au même poids & valeur les especes des deux Royaumes; on en frappera incessamment une partie au coin de Naples, & l'autre au coin de Sicile. On employera pour cela quatre millions de piastrres venus depuis peu d'Espagne à Naples.

XIII. La levée de plusieurs Régimens d'Infanterie & de Cavalerie est ordonnée, pour les envoyer encore dans la Lombardie. Le Marquis Pietchi de son côté en leve un de Gardes Marines. On en levera encore deux ou trois autres, cette milice étant jugée fort utile. L'ordre est aussi donné d'acheter en Sicile 80. mille mesures de Bled qu'on doit transporter à Parme & à Plaisance où il en manque.

XIV. La Capitane, & les autres Galeres auxquelles on a travaillé pendant deux mois, sont à present achevées, & l'Escadre de ce Royaume dont elles font partie est par conséquent en état de tenir la mer. Il n'y a rien non plus à ajouter aux fortifications de Gaëte & de Pescara; elles sont entièrement réparées, & l'on travaille pareillement à celles de Capoue qu'on doit augmenter de quelques nouveaux ouvrages. L'Infant Duc a
conféré

conféré le Gouvernement de cette dernière Place à Don Vitale, ci-devant Conseiller du Conseil Collatéral, ayant élevé auparavant Don François d'Onofrio, qui étoit pourvu de ce Gouvernement, à la Dignité de Président de la Chambre de Ste. Claire, vacante par la mort de Don Dominique Castelli. Le Prince de la Torella est aussi nommé pour aller à la Cour de France, en qualité d'Ambassadeur de l'Infant comme Roi des deux Siciles. On croit que le Marquis Doria Impériale fera pareillement nommé Ambassadeur de ce Prince auprès du Roi de Sardaigne.

XV. Sur la fin d'Août une Tarrane Genoïse de 12. Canons & de 50. hommes d'équipage entra dans le Port de Naples, venant des côtes de la Mer Jonienne : Elle a eu le bonheur de s'y emparer de quelques Galliottes Barbareſques, & de reprendre une Tarrane de Procida qui étoit au pouvoir des Corsaires, & qu'elle a conduite dans ce Port.

XVI. Le 6. Septembre il y eut dans la Calabre une terrible secousse de tremblement de terre, qui a causé beaucoup de dommage à Monteleone, Soriano, Pizzo, & Briatico ; & après que le tremblement eut cessé, il tomba une forte pluie accompagnée de grêles d'une grosseur qui a fait beaucoup de tort à la Campagne.

XVII. *Rome.* L'expédition des Bulles pour l'Archevêché de Toledé en faveur de l'Infant Don Louis, a rencontré de nouvelles difficultés depuis ce que nous en dûmes le mois passé. Le Pape exigeoit que le Roi d'Espagne fit ouvrir auparavant la Nonciature à Madrid ; & S. M. Cath. s'y étoit opposée. Mais cet obstacle vient d'être levé. On est convenu que S. S. expédiera au plutôt ces Bulles ; que l'administration de l'Archevêché de Toledé sera conférée au Doyen des Chanoines de ce Chapitre ;

pitre, que Mr. Ratto Evêque de Cordoue qui avoit d'abord été choisi pour administrer le Diocèse, fera fait Cardinal à la nomination du Roi d'Espagne, & qu'en attendant il fera la fonction de Nonce en Espagne jusqu'à l'arrivée de Mr. Barni, Parmesan, actuellement Nonce en Suisse, & qui doit se rendre à Madrid pour y remplir la même Place. Cette affaire a été ainsi réglée dans des Conférences où le Cardinal Aquaviva a assisté, & où la Reine d'Espagne, quoiqu'absente, a présidé. On doit aussi avoir touché dans les mêmes Conférences ce qui reste à aplanir entre le St. Siege & la nouvelle Cour de Naples. Mais le Pape est encore à reconnoître l'Infant Don Carlos Roi des deux Siciles, & cependant le Prince de Santo-Buono est déjà nommé pour résider à Rome avec le caractère de son Ambassadeur.

XVIII. La cérémonie de la présentation de la Haquenée pour le tribut du Royaume de Naples ayant été remise au 8. Septembre, comme on l'a dit dans son tems, on s'attendoit à ce sujet à une nouvelle déclaration de la part du St. Pere. Le Prince de Santa-Croce nommé par l'Empereur pour cette fonction, & les Ministres de S. S. n'ont pas été là-dessus hors d'activité. Mais cette affaire, toute sérieuse qu'elle est, n'a pas eu depuis la moindre suite, & paroît à présent tout-à-fait mise hors de délibération. Celle qui regarde la reconnoissance de l'un ou de l'autre des Rois élus en Pologne, est aussi autant qu'assoupie. Le tems de se déclarer sur ce sujet n'est point encore venu. On regarde comme de loin les mouvemens des Comtes de Lagnasco & de Zaluski, Ministres du Roi Auguste & du Roi Stanislas. Leurs représentations, leurs Ecrits, tout est reçu d'une main égale. Le Comte Zaluski en remet toujours le plus fréquemment

quemment au Pape : Le 15. Septembre il lui presenta encore un Manifeste de son Maître : Ce Manifeste étoit accompagné d'une protestation de quantité de Seigneurs Polonois de son parti contre la tenuë de la Diette générale de Pacification indiquée par le Roi Auguste au 27. du même mois. Cependant les négociations de ce Ministre n'ont produit rien jusqu'ici ; du moins au-dehors, qui puissent le flater beaucoup.

XIX. Enfin le 26. du mois d'Août la Congrégation de *Super - nonnullis* jugea définitivement l'affaire de l'Evêque de Targa, frere du Cardinal Coscia. La Sentence porte que ce Prélat sera relegué dans un Couvent pour cinq ans ; qu'il fera faire à ses dépens quatre lampes d'argent, de la valeur de 180. scudis chacune, pour être distribuées à quatre Eglises, selon que le Pape en disposera ; qu'il bonifiera les dommages causés à la Terre de Teravisa par l'incendie dont on l'accuse d'être l'auteur ; qu'il rendra un compte exact de l'administration des revenus du Couvent de Melfi dont il a été chargé &c. Mais Mr. de Targa, aussi-bien que le Cardinal Coscia, après avoir ressenti les effets de la justice de S. S., en ont reçu aussi des marques de sa clémence : Le St. Pere vient de donner au Cardinal la permission de se rendre à des bains en Toscane que les Médecins lui ont conseillés : Il y restera aussi-long-tems que sa santé le demandera, & retournera à Rome à l'ordre du Pape. Quant à l'Evêque qui se retire dans un Couvent, on assure déjà qu'il n'y fera pas long séjour, & qu'il a grace sur l'article des lampes.

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE , en PORTUGAL, & en BARBARIE , depuis le mois dernier.

I. **L'**Accommodement des Cours de Madrid & de Lisbonne , est une affaire qui paroît à présent plus éloignée qu'on ne la croyoit il y a deux mois : Elle n'intrigue plus tant l'un & l'autre Ministre que les dispositions pour quelque entreprise , qui doit être la suite d'une rupture ouverte , si elle se fait. On se prépare tout de bon sur les frontières à quelque chose , puisque les Troupes des deux Rois continuent à y défilér. De la Catalogne on y envoie sans cesse du monde & beaucoup de provisions. Les forces du Roi Catholique y sont commandées en chef par le Comte de Roideville , qui a sous lui Don Alexandre de la Mota , & le Comte de Lalain , Lieutenans-Généraux : Don Joseph Vicaria , Don Philippe Ramires de Azellanos , Don François Pignatelli , le Chevalier d'Ytre , le Duc de Linares , & Don Alexandre Gonsrove , Maréchaux de Camp : Don Joseph-Antoine Tineo , Brigadier , Major-Général & Inspecteur de l'Infanterie : & Don Rিপ্তerto Gabec , aussi Brigadier , Major-Général de la Cavalerie & des Dragons. Les Troupes qu'ils commandent s'assemblerent sur la Caja : Elles consistent dans les Régimens suivans.

Infanterie. Royal , de la Reine , Lisbonne , Tolède , Arragon , Cantabria , Espagne , Brabant , Arregger Suisse , Bessar Suisse , de deux Bataillons chacun ; Ultonie & Irlande , d'un Bataillon chacun , & dix

des Princes Ec. Novemb. 1735. 341

dix Bataillons de Milice de 700. hommes chacun, ensemble 30. Bataillons, outre 36. Compagnies de Grenadiers de 53. hommes chacune, sans compter les Officiers.

Cavalerie. Le Prince, Algarve, Monteza, Seville, Quantiosos, de quatre Escadrons chacun, & Royal Allemand de deux Escadrons.

Dragons. Royal, de la Reine, Belgia, Numançia, Provincial de Estramadura, France & Batavia, de quatre Escadrons chacun; ensemble 46. Escadrons de Cavalerie.

II. Quant au *Portugal* les fortifications des Places de l'Estramadure & autres frontieres de ce Royaume sont non-seulement réparées, mais les nouveaux ouvrages qu'on y a ajoutés sont aussi entièrement achevés, par conséquent en bon état de défense. Les Magazins y sont assez bien pourvus; on y envoie encore tous les jours de nouvelles provisions & munitions de guerre, afin que rien n'y manque; & l'on continuë à force les nouvelles levées. On attend aussi à Lisbonne plusieurs Navires d'Angleterre, chargés de munitions & attirails de guerre pour le service des Troupes Portugaises, aussi-bien que des provisions pour la Flotte Angloise; ce qui semble confirmer qu'elle passera l'hiver dans le Tage. Mais il n'y a plus d'apparence que de nouveaux Vaisseaux viendront la renforcer. Revenons à l'Espagne.

III. Deux Vaisseaux de guerre & un de registre sont arrivés de la Havane à Cadix chargés d'un million 477. mille & 20. pièces de huit en or en barre, & argent monoyé pour le Roi, & de deux millions 137. mille 438. pièces de huit pour les particuliers. Il y a outre cela quelques marchandises pour le compte de Sa Majesté, & pour celui des particuliers; sçavoir, 1150. quintaux de Cuivre tra-

travaillé, 11540. arobes de Cochenille, 2127. arobes d'Indigo, 317. mille 425. Banilles, 58. arobes de Quinquina, 8. arobes de Rubarbe, 150. caiffes de Sucre, 269. arobes de Chocolat, 89. livres & demi de poudre de Guaxaca, 1525. Cuir préparés, 200. Cuir non préparés, 2140. arobes de Tabac en feuille, 17905. arobes de Tabac en poudre, 2079. arobes de Jalappe, 22. arobes de Salsapareille, 2. bouteilles remplies de Baume &c. L'arrivée de ces trois Bâtimens a fixé le départ de la Flotille pour la Vera-Cruz au 24. Septembre : Elle a été augmentée, par ordre du Roi, du Vaisseau de guerre le *St. Louis* de 56. pièces de Canon : Don Manuel Lopez Pintado, Lieutenant-Général, en est Commandant. Il y en a cependant qui croient que cette Flotille n'a pas encore mis à la voile, sous le prétexte que les vents du Nord commencent dans cette saison à regner avec impétuosité dans le Golfe de Mexique, & que son départ sera différé jusqu'au tems que ces vents commencent à cesser. On attendoit encore vers le milieu de Septembre à Cadix une Pinque du Roi, & le Vaisseau de registre de Campeche : Ils étoient partis de la Havane de conserve avec les trois Vaisseaux mentionnés ci-dessus ; mais ils en ont été séparés au sortir du Canal.

IV. Le Baron de Carpney, & le Duc de Sora sont arrivés à St. Ildefonse, & y ont eu tous deux Audience du Roi & de la Famille Royale, le premier en qualité d'Ambassadeur du Roi de Sardaigne, l'autre en celle d'Ambassadeur extraordinaire de l'Infant Don Carlos, comme Roi des deux Siciles.

V. *Barbarie*. Par la voye de Barcelonne on apprend un changement subit de Gouvernement arrivé à Tunis. Les nouvelles publiques en ont déjà fait

fait mention. Voici entr'autres ce que porte celles qui me paroissent les plus fidèles.

De Tunis le 8. Septembre. " Il y a quelque-tems
 „ qu'*Ali* Bacha vint devant cette Place avec une Ar-
 „ mée composée de plusieurs hordes d'Algériens,
 „ dans le dessein d'en chasser l'ancien Dey, & de se
 „ mettre sur le Trône qu'il avoit occupé ci-devant,
 „ se flant d'y parvenir plutôt par les intelligences
 „ secretes qu'il entretenoit, que par la force; ce
 „ qui lui a réussi. La nuit du 3. au 4. de ce mois
 „ les Algériens sortirent de leurs lignes, & profi-
 „ tans de l'obscurité de la nuit, & d'une Ravine
 „ qui les détouroient à la vûe des Tunisiens, ils
 „ s'avancerent en deux corps vers l'Armée du Dey.
 „ Les Turcs qui composoient la gauche avancée, &
 „ qui étoient d'intelligence avec les Algériens, les
 „ laisserent passer au nombre de 2500. hommes,
 „ lesquels attaquèrent à la pointe du jour le Camp
 „ du Dey en front, pendant qu'un autre Corps de
 „ 1500. hommes, qui avoit passé par la monta-
 „ gne, l'attaqua en flanc. Les Turcs qui étoient
 „ dans ce Camp au nombre de 4500. mirent d'a-
 „ bord les armes bas. La Cavalerie Maure, con-
 „ sistant en 25. à 30. mille hommes voyant la
 „ trahison, prit l'épouvante, & se sauva à bride
 „ abbatuë: Le reste plia bientôt, n'y ayant eu que
 „ les Courouïs, qui sont des Soldats nés dans le
 „ Pays, & enfans de Turcs, qui ayent fait quelque
 „ résistance. Le Dey de Tunis fut blessé à la cuisse,
 „ & eut peine à se sauver avec ses trois fils. On
 „ dit qu'il s'est retiré dans le désert. Après cette
 „ victoire, *Aly* Bacha se rendit ici, & hier il fut
 „ reconnu Dey par tous les Ordres de la Ville, au
 „ bruit de plusieurs décharges de l'Artillerie des
 „ Fortereses. En même-tems on publia une am-
 „ nistie générale: Toutes les Boutiques se rouvri-

„ rent, & chacun reprit ses fonctions ordinaires.
 „ Ce qu'il y a de remarquable dans cet événement,
 „ c'est que l'Armée des Algériens n'étoit com-
 „ posée que de 8000. hommes, tant Infanterie que
 „ Cavalerie, & que celle du Dey consistoit en plus
 „ de 30000. On compte 3000. morts de part &
 „ d'autre dans cette action. Pendant ces troubles
 „ plusieurs Esclaves Chrétiens ont eu le bonheur de
 „ se sauver. „

A R T I C L E IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-
 rable en FRANCE, depuis le mois
 dernier.*

I. **C**E que nous avons avancé le mois passé des propositions de Milord Waldegrave pour un Armistice, & des apparences qu'il y avoit d'ailleurs d'y pouvoir encore songer, est à présent un fantôme dissipé. Les réponses toujours vagues de la Cour aux Puissances médiatrices sur ce grand article, ayant pleinement fait connoître à celle de Vienne qu'elle ne pouvoit tableer sur rien, elle n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre formidable son Armée du Rhin, à présent partagée en deux Corps, l'un sur le Rhin dans sa position ordinaire, l'autre aux environs de la Moselle, sous les ordres du Général Seckendorff : C'est ce dernier qui reveille le plus l'attention de la Cour. Il a attiré le Comte de Belleisle avec des forces égales aux Impériaux. Mais ce qui donne beaucoup à apprehender, c'est qu'on sçait que la désertion est dans le Camp de ce dernier, que sa Cavalerie est en partie ruinée, tandis que son ennemi qui n'est plus

plus loin de lui, à ses Troupes & ses Chevaux dans un état parfait, & qu'il perd peu de monde. On craint par conséquent le mauvais effet d'une action qui paroît inévitable, & enfin la visite des Troupes Allemandes. A la vérité les trois Evêchés seroient fort exposés dans ce cas-là, & auroient peine à se roidir contre les contributions qui les menacent. On n'ignore pas que l'Empereur les a fait sommer au commencement de la Campagne. Ce sera là l'occasion, si le coup est fatal à la Couronne, de les payer avec les arrérages. La proximité de l'ennemi donne ainsi plus de sollicitude qu'on n'en a eu jusqu'à présent, parce que les choses sont presque toutes allées au gré de la Cour, & selon les differens projets qu'elle avoit formés. Ce qui se passe en Italie, ne l'inquiète point encore; & il semble qu'on ait perdu de vûe les intérêts du Prince qui est pris pour la cause première de tous les troubles dont l'Europe est agitée. La carte qui commence à changer sur la fin de la Campagne, fait le sujet & des entretiens, & des réflexions. Nous aurons vraisemblablement le mois prochain quelque chose de réel à en marquer. Passons entre-tems aux petites particularités qui se présentent.

II. L'Escadre de dix Vaisseaux de guerre qu'à étoit depuis quelque-tems en rade à Toulon, a mis à la voile le 4. Septembre, contre la pensée de bien des gens. Elle va droit à Cadix. Celle qu'on a équipée à Brest est encore dans le Port; & l'on a à présent lieu de douter qu'elle en sorte cette année; car quoique les esperances qu'on avoit conçûes d'une paix prochaine soient entièrement évanouies, cependant comme il paroît qu'on n'a encore rien à craindre de la Flotte Angloise qui est dans le Tage, la jonction de toutes les forces navales du Royaume avec celles d'Espagne, n'est pas jugée absolument

nécessaire. On ne parle plus à la Cour d'envoyer un Ministre à Lisbonne, & l'on doute même que le Roi de Portugal ait accepté la médiation du Roi pour terminer ses différends avec l'Espagne; aussi avons-nous mis en suspens ce dernier point, en l'annonçant dans nos mémoires du mois passé.

III. L'Assemblée générale du Clergé ayant fini ses séances, après avoir accordé au Roi la plus grande partie de sa demande, les Prélats & autres Députés qui la composent se rendirent le 11. à Versailles, & eurent Audience du Roi avec les honneurs qu'on rend au Clergé de France lorsqu'il est en Corps, & avec les mêmes cérémonies qui furent observées quand les mêmes Députés rendirent leurs respects à Sa Majesté le 5. du mois de Juin dernier. Le Cardinal de Fleuri, Ministre d'Etat, & premier Président de l'Assemblée, étoit à leur tête, & l'Evêque de Valence porta la parole avec beaucoup d'éloquence.

IV. La Reine accompagnée de Mademoiselle de Clermont, Sur-Intendante de sa Maison, des Dames de sa Cour, & de ses principaux Officiers, se rendit le 14. à Paris, & y entendit la Messe dans la Métropolitaine. Sa Maj. arriva à midi à la porte de l'Eglise, où les Gardes Françoises & Suisses étoient en haye & sous les armes, les Officiers à leur tête : L'Archevêque de Paris revêtu de ses habits Pontificaux, & à la tête des Chanoines, reçut la Reine à la porte de l'Eglise avec les cérémonies accoutumées; & après l'avoir complimentée, il la conduisit dans le Chœur. Sa Majesté y ayant fait sa prière, alla à l'Autel de la Ste. Vierge & y entendit la Messe célébrée par un de ses Chapelains. Le Cardinal de Fleuri, Grand Aumônier de la Reine, & l'Archevêque de Rouen son premier Aumônier, étoient à la droite du Prié-Dieu de Sa Majesté. La Reine en
sortant

sortant de l'Eglise, fut reconduite avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à son arrivée; & étant remontée en Carrosse, elle se rendit au Palais des Thuilleries où elle dîna. L'après-midi Sa Maj. retournant à Versailles, alla entendre le Salut dans l'Eglise de la Communauté des filles du *Bon Pasteur*. La Reine a été fort touchée de l'empressement avec lequel le peuple cherche à lui donner des marques de son respect & de son amour. On ne doute plus à présent de sa grossesse.

V. On n'enverra plus de milices pour recruter les Troupes Françaises qui sont en Italie; mais on permet aux Officiers de venir faire des recrues en France. Le Roi a rendu à ce sujet deux Ordonnances qui reglent de quelle maniere les Officiers d'Infanterie & de Cavalerie de son Armée d'Italie qui auront congé, doivent faire leurs recrues lorsqu'ils seront arrivés dans le Royaume, & de quelle maniere ces recrues seront payées jusqu'à leur arrivée aux Régimens. Les Officiers des cinq Brigades de Carabiniers sont seuls exempts de venir faire des recrues, parce qu'il leur est permis des les prendre dans les autres Corps de Cavalerie.

VI. L'Ambassadeur de Venise se donne de grands mouvemens au sujet de l'Armée des Alliés qui est entrée sur les Terres de la République, & de ce qu'elle demande, sans payer, des fourages, &c. Il s'est rendu de Paris à Versailles pour y porter ses plaintes. Mais les Ministres lui ont donné pour toute satisfaction la réponse, qu'on examinera ses plaintes, & qu'en attendant on ne croyoit rien faire en cela qui ne fut usité, & du droit de la guerre.

VII. Le 25. les Députés des Etats d'Attois eurent Audience du Roi, étans présentés par le Prince Charles de Lorraine, Gouverneur de la Province, en survivance du Duc d'Elbeuf, & par Monsieur

d'Angervilliers, Ministre & Secrétaire d'Etat. Ils y furent conduits en la manière accoutumée par Mr. de Bourlamaque, Aide des Cérémonies. La Députation étoit composée pour le Clergé de l'Abbé Boisor, grand Vicaire du Diocèse d'Arras, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Baron de Vaulx; & pour le Tiers-Etat, du Sr. Lagneau, Avocat.

VIII. Le Marquis de Rossignan, ci-devant Ambassadeur du Roi de Sardaigne en cette Cour, partit le 23. pour s'en retourner à Turin, gratifié du portrait de Sa Majesté, garni de diamans, qui lui fut remis lorsqu'il eut son Audience de congé. Il est remplacé par le Commandeur de Solera qui est à Paris depuis quelque-tems. Le 27. ce Ministre eut sa première Audience particulière du Roi, ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Mesdames de France, & il fut conduit à toutes ces Audiences par le Chevalier de Saintor, Introduceur des Ambassadeurs.

IX. Des avis particuliers des Provinces méridionales du Royaume, portent que les fanatiques, ou Camisards, commettent des désordres du côté des *Severnes*. Ce qu'ils ont fait sous le regne de Louis XIV. donne lieu à quelque crainte pour le présent. Si le désordre continuë, quelques Régimens doivent marcher contre ces séditieux, pour les punir du même châtimement qu'on a exercé envers eux du tems de leur première révolte.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE , depuis le mois dernier.

LEs deux Armées à présent pattagées sur le Rhin & sur la Moselle, comme on va le voir, tiendront la Campagne plus tard qu'on ne l'avoit cru; & ce reste de Campagne nous met dans l'attente de plus grands événemens qu'il ne s'en est présenté jusqu'ici, puisqu'il ne s'agit pas moins d'une Bataille qui pourroit bien avoir lieu aux environs de Treves, où sont actuellement le Comte de Seckendoiff, avec une Armée qui va à 50, mille hommes; & le Comte de Belleisle qui n'a pas sous son Commandement un moindre Corps, en attendant le Maréchal de Coigni. Mais soit que l'action arrive, soit que les Troupes qui composent les deux Armées de la Moselle, viennent, contre toute opinion, à se séparer sans rien entreprendre, (ce qu'on sera en état de mieux exposer dans nos mémoires du mois prochain) montrons ici la suite des mouvemens de l'une & de l'autre, & leurs divers campemens, pour servir de continuation à ce que nous en avons dit jusqu'à présent, & que nôtre narré historique ne souffre point d'interruption; il ne laisse pas de conduire le Lecteur aux Camps occupés vers le milieu d'Octobre, qui est tout le tems que peut renfermer nôtre Recueil.

II. Le Courier que le Prince Eugene avoit envoyé à Vienne le 4. Septembre, à l'issuë du Conseil de guerre dont nôtre dernier Journal fait mention,

REVINE

revint le 16. à l'Armée de S. A. S. On a depuis fait quelque changement dans la position de cette Armée. Le Pont que les Impériaux avoient à Seckenheim sur le Neckar a été replié, & on l'a transporté à un des quartiers des Troupes qui gardent les bords du Rhin ; en sorte qu'il y avoit alors dans ces quartiers de quoi faire plusieurs Pont sur le Rhin. Six Régimens d'Infanterie, & trois de Cavalerie des Brigades du Prince Ferdinand de Bavière & du Comte de la Mark se mirent en marche le 19. pour s'approcher de Gernsheim. Les Russiens au contraire ont passé le Neckar, & sont allés camper près de Wisloch, au pied du Gensberg. Le gros de l'Armée a fait aussi un mouvement, s'étant étendu jusqu'à Leimen. Le 21. au matin les Troupes de Prusse, tant Cavalerie, Infanterie, que Hussars, qui campoient sous le Canon de Mayence, repassèrent le Rhin, pour aller joindre la Grande Armée : Elles ont été remplacées le 26. par les neuf Régimens des Brigades du Prince Ferdinand & du Comte de la Marck dont nous venons de parler, & par divers autres. Les differens Corps de l'Armée Impériale avoient ordre alors de se tenir prêts à marcher, & le Général Petrasch de ne point bouger, mais d'être prêt à se porter incontinent où il seroit appelé. Ces mouvemens sembloient occasionnés par ceux de l'Armée de France.

III. En effet, cette Armée avoit quitté le 13. le Camp de Bernersheim, & étoit arrivée le même jour à Heppenheim. Le Maréchal de Coigni la fit marcher sur huit colonnes, dont quatre étoient composées de Troupes, & les quatre autres de l'Artillerie, des vivres & des Equipages. Il la campa derrière le ruisseau d'Eise, la droite à la hauteur du village d'Horcheim, & la gauche s'étendoit
vis-à-

des Princes Ec. Novemb. 1735. 357
vis-à-vis d'Osteln. Le quartier général fut fixé à Heppenheim; & le Corps de Réserve, commandé par le Comte de Belleisle, prit poste à la gauche de l'Armée, ayant sa droite appuyée à un petit Bois qui n'est qu'à 100. pas d'Osteln, sa gauche vers la montagne, & le quartier général de ce Corps de Réserve étoit à Oberzultenheim. Bingen étoit pour lors abandonné par les François & occupé par les Impériaux qui le fortifioient; Le Comte de Belleisle informé des travaux qu'ils y faisoient, envoya le 22. Mr. Gallau, Colonel & Partisan, avec 150. Dragons & 200. Fusiliers pour les reconnoître, de même que les mouvemens qu'ils pourroient faire du côté de ce poste. Mr. Gallau s'étant avancé le lendemain avec son Détachement à une demilieuë de Bingen, attaqua inutilement 300. Hessois qui alloient tous les jours de leur Camp, pour lors à Rudesheim, couvrir les Travailleurs employés à fortifier la tête d'un Pont sur la Naw qui n'est qu'à une petite distance de Bingen. Il y a eu cependant quelques blessés dans cette attaque, & après cette petite action, Mr. Gallau se retira précipitamment, cependant avec assez d'ordre pour n'avoir pas été entamé.

IV. L'Armée Françoisse n'a fait aucun mouvement considérable jusqu'au 25. qu'elle décampe des environs de Worms pour se placer vis-à-vis de Manheim. Le Maréchal de Coigni a pris son quartier Général à Oggersheim, & les Troupes se sont étenduës jusqu'à la premiere Barriere de la tête du Pont de Manheim, où il mit un gros Détachement, & un autre à l'opposite du Château de Millau. Le même jour le monde qu'il avoit à Worms en sortit, & alla joindre son Armée, à l'exception d'un petit nombre qui est resté pour garder les malades. Mr. de Coigni a eu soin avant
son

son départ de ne pas laisser de trop grandes provisions aux Habitans de cette Ville & du Pays. La Reserve de Mr. de Belleſſe est allée camper près de Tüſſchem. Mais ce Général n'y a pas fait long ſéjour. La marche des Troupes Impériales détachées pour aller ſe joindre ſous Mayence au Corps du Comte de Seckendorff qui faiſoit alors des diſpoſitions pour ſe rendre vers Treves, l'ont bientôt déterminé à prendre les devans ſur ce Général. Sa marche fut réſolue. Il ne l'eut pas ſi tôt entrepriſe, que le Maréchal de Coigni détacha 13000 Fantaffins vers ſon Corps, avec ordre de faire toute diligence, & de prendre leur route par le Lingérthal vers le Baillage de Lüttern.

V. Lors de ces grands mouvemens de l'Armée Françoisſe, pluſieurs petits Corps détachés en firent auſſi du côté de Philipsbourg 3000 hommes & quelques Pionniers y paſſerent le Rhin le 24. ils s'avancerent juſqu'à Wagheufel, de-là à Gräben, & le ſoir ils retournerent à Philipsbourg. Leur deſſein avoit été de ſaigner en quelque endroit l'inondation des Impériaux à Bruchſal, afin de conduire de l'eau dans Philipsbourg qui y manque abſolument; mais ils trouverent l'entreprise impraticable. Le 26. un gros parti de Huſſars Impériaux qui s'étoit tenu caché dans le Bois de l'Iſle des Meuniers, s'avança près de Worms, & enleva quatre mulets chargés de vaiſſelle d'argent, après avoir taillé en pieces l'eſcorte Françoisſe qui les accompagnoit.

VI. Tout étoit prêt alors au Camp de Mr. le Comte de Seckendorff à abandonner les environs de Mayence pour ſe rendre vers la Moſelle; on avoit conſtruit pour cet effet un grand nombre de Fours près de Coblenz vis-à-vis de St. Goar, & rempli à force les magazins de Coblenz. Les or-

ders

des étoient aussi donné au Général Thungen Commandant à Luxembourg de tenir prêts à marcher le Regiment de Stirum, Dragons, deux Bataillons de celui de Vieux-Daun, & deux autres de celui d'Aremberg, pour se rendre où le besoin les demanderoit.

VII. Le Contingent de l'Electeur de Baviere, au nombre de 2200. hommes, qu'on croyoit ne devoir pas arriver cette année à l'Armée Impériale, y est cependant venu avec le contingent de Neubourg. Le 27. il arriva à Leimen; il passa le lendemain le Neckar, d'où il s'est rendu dans le Camp que les Moscovites occupoient ci-devant. Le Duc de Wirtemberg est aussi arrivé le 28. au quartier général de Heydelberg. S. A. S. fut descendre chez le Prince Eugene qui la retint à dîner. Le 29. le Comte de Nesselrot qui avoit porté à Vienne le plan des quartiers d'hiver pour l'Armée Impériale, revint pareillement à l'Armée. Les Députés des Cercles ont depuis délibéré sur ce plan.

VIII. Toutes les Troupes détachées de cette Armée pour renforcer le Corps du Comte de Seckendorff, étant arrivées au Camp de ce Général, & les trois Bataillons qui étoient dans Mayence s'y étant rendus le 29., ce Corps se mit en marche le 30. à l'aube du jour pour se rendre sur la Moselle. Il alla camper le même jour dans le voisinage de Bingen, & y séjourna le 1. & le 2. Octobre. Le 3. il passa la Naw, & continua sa route par le Hundsruock, en laissant le Rhin à la droite. L'Infanterie est très-lesse, & comme la Cavalerie n'a eu pendant toute la Campagne que des fourrages secs, l'Armée de Mr. de Seckendorff se trouve dans un très-bon état. Voici les Régimens qui la composent.

INFANTERIE.

<i>Impériaux.</i>	<i>Bataillons.</i>
Wurmbrand	2
Wallegg	2
Lindesheim	3
Bamberg	3
<i>Saxons.</i>	
Weissenfels	2
Deuxième des Gardes	2
Premier des Gardes	2
<i>Hannovriens.</i>	
Klingenstrom	1
Saubiron	1
Vinck	1
Meeder	1
Ræder	1
Wurm	1
<i>Danois.</i>	
Scolthem	3
Doimbroick	3
Prince Frederic	1
<i>Wolfenbittel.</i>	
Regimens du Corps	1
Dehn	1
Niphagen	1
<i>Cercle de Westphalie</i>	
Munster	1
Paderborn	1
La Marck	1
Ville de Cologne	1

Total des Bataillons 36

CAVALERIE.

<i>Impériaux.</i>	<i>Escadrons.</i>
Savoye	7
Philippi	7
Caraffa	7
Portugal	7
Sehr	7
Ligne	7
Weimar	7
<i>Danois.</i>	
Koos	4
Holstein	4
Regiment du Corps	4
<i>Saxons.</i>	
Regiment du Corps	2
Arnheim	2
Nassau	2
<i>Hannovriens.</i>	
Ponpictin	4
Montigni	2
Wetting	2
<i>Cercle de Westphalie.</i>	
Horst	3
<i>Hussars.</i>	
Caroli	5
Gylani	4

Total des Escad. 87

Les Officiers Généraux qui commandent dans cette Armée sous les ordres du Général Seckendorff, sont, Mrs. de Sehr, Røder, le Prince Ferdinand de Baviere, la Marck, *Généraux d'Artillerie*: Mrs. Potzdazki, Lippe, Wallis, Pretlach, Dicmar.

Diemar, Ponpierin, Fieffe, *Lieutenans-Généraux*,
Le Prince de Waldeck, & Mrs. de Chancelos, Rudouski, Miseroni, Niphagen, Wurm, *Majors-Généraux*.

Les Equipages de ce Corps de Mr. de Seckendorff ont marché de l'autre côté du Rhin, tant à cause que les chemins y sont meilleurs, qu'à fin de ne pas embarrasser les Troupes dans leur marche.

IX. A la premiere nouvelle que le Comte de Seckendorff marchoit vers la Moselle, le Comte de Belleisle, pour le prévenir, & s'opposer à ses desfeins, se mit aussi en marche des environs de Kayerslautern, où il étoit arrivé le 27. avec un Corps de près de 35. mille hommes, auxquels se sont joints les 15.000. Fantassins détachés par le Maréchal de Coigni. Par sa situation lors son départ, il avoit un jour de marche sur Mr. de Seckendorff. Il fit toute diligence, & arriva le 6. à une lieue au-dessous de Treves, où le Comte d'Aubigné vint le joindre avec un petit Corps qu'il commandoit dans le voisinage de Berncastel. Ce dernier a fait bruler précipitamment une partie des magazins qu'il avoit près de cette Place, n'ayant pas pris le tems de les faire transporter à Treves. L'alarme a été grande parmi les Troupes de la garnison de cette Ville avant que Mr. de Belleisle n'arrivât. Le Camp volant que ce Général a commandé pendant la Campagne n'étoit que de 25. à 30. mille hommes; mais avant son départ de Kayerslautern, il a été joint par les Brigades de Cavalerie du Regiment Royal, & de Dauphin étranger, par les Régimens Royal des Cravates, de Bretagne, de Chatelleraud, & celui d'Harcourt, Dragons. Revenons pour un moment des deux Armées de la Moselle à celles du Rhin.

X. Le 4. Octobre les délibérations des Députés
des

des Princes 56. Novemb. 1735. 357

des Ceteles pour le reglement des quartiers d'hyver, étoient si avancées qu'il n'y avoit plus rien qui dût retenir le Prince Eugene à son Armée. Dès la veille S. A. S. en avoit remis le Commandement au Duc de Wirtemberg, & le 5. entre huit & neuf heures du matin, elle partit pour Vienne ; la-dessus la Garde qui étoit devant son quartier passa à celui du Duc de Wirtemberg. Le même jour le Prince d'Anhalt-Dessau partit aussi avec le Prince son fils pour Berlin.

XI. L'Armée Impériale du Rhin ne se séparera pas, quoique ses quartiers d'hyver soient à present réglés, avant qu'elle ne voye quel succès aura l'entreprise du Comte de Seckendorff. Ce Général avant son départ de Mayence avoit reçu de l'Empereur le Brevet de Welt-Maréchal de ses Armées. Il y a aparence que l'Armée Françoisé ne se séparera pas non plus, qu'elle n'en ait l'exemple de son ennemi. Les dispositions de l'une & de l'autre paroissent au contraire de se joindre aux deux grands Corps qui sont actuellement près de Treves. On vient même d'apprendre qu'une partie des Troupes de la Maison du Roi est venu joindre Mr. de Bellisle, que le Maréchal de Coigni l'a suivi de près avec 14. à 15. mille hommes, ayant fait une marche forcée ; & que le Duc de Wirtemberg pourra bien se mettre aussi en marche, pour se joindre avec un gros détachement à ce qu'il y a déjà de Troupes Impériales sur la Moselle. Tout cela porte néanmoins à croire de plus en plus que la Campagne ne sera terminée que par une action sanglante. Voyons entre-tems le détail circonstancié d'une rencontre assez vive qu'il y a eu le 7. près de Schmidbourg dans le voisinage de Zimmern.

Un parti de 50. Hussars Impériaux se trouva le

5. enveloppé près de Kirn par un gros de François, commandé par Mr. Gallau. (c'est le même dont il est fait mention ci-dessus.) Le Wachmeister, ou Maréchal de Logis, qui commandoit les Hussars, ne voulut pas entendre parler de quartiers. Après un carnage assez grand, il fut tué lui-même avec 19. des siens, & six autres furent blessés dangereusement. Les 25. Hussars restans se firent jour, & vinrent rejoindre l'Armée du Comte de Seckendorff qui étoit en marche vers la Moselle. Le 6. un Détachement commandé par le Général Stein, qui avoit pris les devans, s'avança jusqu'à Kirchberg. Ce Général ayant appris que Mr. Gallau rodoit dans les environs, il détacha Mr. Baronay, Lieutenant Colonel du Régiment de Caroli avec trois cens Hussars, dont une partie qui s'étoit trop écartée, tomba dans un Corps de Dragons François, en fut repoussée & poursuivie jusques dans le Village de Kirchberg, avec perte de neuf hommes. Mr. de Stein, qui, dans ces entrefaites avoit été informé de la force des François, détacha 500. Dragons sous les ordres de Mr. de Linden, Colonel du Régiment de Savoye pour joindre Mr. Baronay dans les défilés de Kirn, où il le trouva ayant toutes les forces de l'ennemi en tête posté dans des rochers & précipices au pied du Château de Schmidbourg. Sans l'infanterie il n'y avoit gueres moyen à Mr. de Linden de faire l'attaque. Il s'avisa ainsi de faire mettre pied à terre aux Hussars, & à une partie de ses Dragons qui attaquèrent l'ennemi le sabre à la main, le forcerent dans son fort qui étoit une espèce d'enclos, & firent main basse sur tout ce qui se presenta à eux, jusqu'à ce que les François ayant mis bas les armes, se rendirent prisonniers de guerre au nombre de 218. Soldats, deux Tambours, & 17. Officiers; sçavoir, de la Compagnie franche de
Mr.

des Princes Ec. Novemb. 1735. 359

Mr. Gallau, lui-même qui est Colonel, le Capitaine Jean ; les Lieutenans Falckenhofen, Balthazar, Duffai, Bertrandie, Frefolz, Deul qui est Dragon, & Wentzel, Maréchal de Logis : *De la Compagnie du Sr. Pauli*, cet Officier, les Capitaines Defille, & Toger ; les Lieutenans Dernaud, Sarovier, Latt, de Bré Dragon, & Harstein, Maréchal de Logis. Trois Capitaines, deux Lieutenans, & deux Sous-Lieutenans avec une centaine de Soldats qui sont restés sur la place. Les prisonniers furent conduits le 7., jour de l'action, au quartier général du Comte de Seckendorff pour lors à Zimmern. Le lendemain on les a conduit à Rhinfels. Les Impériaux ont perdu 30. hommes dans cette rencontre. La Troupe défaire des François étoit au nombre de 500. Elle avoit dessein de tomber sur les Chariots de Bagage & de provisions qui devoient passer près de Zimmern.

XII. Le 9. les deux Régimens de Wirtemberg qui sont à la solde de l'Empereur, marcherent vers Leutzen vis-à-vis de Spire, & furent joints sur la route par quelques Troupes. Le Duc de Wirtemberg les suivit, & fit attaquer une Isle du Rhin, située entre Leutzen & Spire. Les François furent obligés de l'abandonner ; on y établit d'abord une Batterie, de laquelle on fit un feu fort grand contre deux magasins de foin que les François avoient devant Spire. En peu de tems ces magasins furent réduits en cendres. Les François planterent à leur tour diverses pieces de Canon sur les bords du Rhin : Mais ils n'ont rien effectué ; il étoit trop tard lorsqu'ils commencerent à tirer. Il y a eu plusieurs Soldats Prussiens blessés à l'attaque de l'Isle, & dix François tués. Le Duc de Wirtemberg se rendit le 10 de Leutzen à Bruchsal.

XIII. L'Armée sous les ordres du Comte de

Seckendorff n'a décampé que le 9. des environs de Zimmern pour se rendre sur la Moselle. On envoyoit alors de Coblentz une grande quantité de provisions & des pieces d'Artillerie à Traerbach, que les François sont à présent dans un grand repentir d'avoir démoli ; parce qu'aparement ils ne s'attendoient point à la venue des Impériaux. Nous passons sur les suites de la marche de Mr. de Seckendorff, pour annoncer enfin son arrivée sur la Moselle avec l'Armée qu'il commande. Il n'a point attendu des Pontons qu'on avoit fait partir de Coblentz ; mais ayant joint à dix qu'il avoit avec lui, les Bateaux qui se sont trouvés sur la Riviere, il y a construit deux Ponts qui furent achevés le 13. Le même jour un Détachement de Hussars & un de Cavalerie passerent sur ces Ponts. Le premier est allé se poster à *Cus*, & le second est allé couvrir un grand nombre de Travailleurs qu'on venoit d'employer à des ouvrages dont on a pris depuis quelque tems la résolution de revêtir le *Mont-Royal*, pour en faire un poste pendant l'hiver, où le monde qui y sera laissé se battrera. Comme cet important poste n'est pas des plus difficiles à fortifier, & que par cet endroit les Impériaux seront toujours maîtres de la Moselle jusqu'à Treves, on ne croyoit pas le 16. qu'ils iroient plus loin, d'autant plus que le Comte de Seckendorff avoit déjà alors ordonné aux Baillifs & Officiers de ce Pays, & de l'*Eiffel* de se rendre le 18. à Traerbach afin d'y régler les quartiers d'hiver. Mais on sçait que le 20. il y a eu entre le Village d'Esch, & celui de Rufenick sur la Riviere de Salm, un choc entre les Troupes Impériales & Françaises, que celles-ci avoient entamé, & dans lequel néanmoins elles eurent le desavantage : Elles s'étoient approchées en toute sûreté jusques à la portée du mousquet de leurs ennemis avec un

front de 30. Compagnies de Grenadiers & de 40. Piquets, de 50. hommes chacun, le tout soutenu par deux lignes de Cavalerie. Les autres circonstances de ce choc nous ont été remises après que ce commencement eut passé de nos mains à celles de l'Imprimeur; ce qui nous oblige de les placer par addition à la fin de ce Journal. Ce qu'il y a aussi de certain, c'est que M. de Coigni est actuellement sur la Moselle avec presque toute son Armée; que le Comte de Bélisle, pour se retrancher, a fait abattre, avant l'arrivée de Mr. de Coigni, un grand Bois appartenant à l'Abbaye de St. Maximin près de Trevés; & que toutes les hauteurs des environs de cette Ville, sont couvertes de François qui ont autour d'eux de grands abatis d'arbres. On nous donne encore comme une chose positive, que le Duc de Wirtemberg doit arriver incessamment à l'Armée Impériale de la Moselle; ainsi, l'on est toujours attendant une grande action, ou une autre entreprise qui tiendra peut-être encore quelque tems les Armées en haleine, quoique la saison avancée leur fasse desirer le repos. Voilà ce que nous pouvions rapporter des environs du Rhin & de la Moselle, avec cette ajoute, que la Compagnie franche de la Ville de Coblenz étant tombée vers le milieu d'Octobre dans une embuscade de François cachés dans des vignobles près de Berncastel, a été faite prisonnière de guerre, à l'exception de huit hommes, qui sont restés sur la Place; que les François ont évacué entièrement Worms & Franckenthal; que les Impériaux y ont fait entrer du monde; & que l'Eglise de St. *Magnus* a été restituée, avant la sortie des François de Worms, à la Communauté Protestante de cette Ville, sur des représentations faites au Roi de France par S. M. Britannique qui en avoit été priée par le Corps

Evangelique , ou plutôt par les Ministres de ce Corps qui sont à la Diette de Ratisbonne.

XIV. *Ratisbonne.* Les Ambassadeurs & Ministres à cette Diette ont renoué leurs conferences depuis le commencement de Septembre , mais on n'y voit d'important que ce que nous montre celle du 12. qu'on entregistra la résolution que les trois Colleges prirent le 5. de faire remettre à Francfort, à la disposition du Prince Eugene, 72000. florins qui étoient en caisse. Le Ministre d'Autriche prit de là occasion de remettre sur le tapis les Décrets de Commission portés à la Dictature le 17. du mois de Juin dernier, & particulièrement celui par lequel l'Empereur exhorte la Diette , 1. A faire entrer dans la Caisse militaire les sommes qui restent encore à payer des 30. Mois Romains accordés l'année dernière : 2. A faire envoyer incessamment à l'Armée les Contingens en Troupes qui manquoient encore alors : 3. A accorder 60. Mois Romains pour les opérations de la Campagne de 1735. Ce Ministre en proposant ces trois points, fit précéder son Avis d'un Discours dont il n'est pas hors de propos de faire mention : Il portoit en substance :

„ Que l'Empereur avoit épuisé les Royaumes
 „ & Pays héréditaires, afin de mettre cette année
 „ une nombreuse Armée en Campagne pour la
 „ défense & la sûreté de l'Empire : Que la solli-
 „ citude paternelle que S. M. I. faisoit éclater à
 „ cette occasion pour le salut de l'Empire, mé-
 „ toit d'autant plus l'attention de tous les membres,
 „ que c'étoit dans un tems que les Royaumes &
 „ Etats d'Italie de S. M. I. étoient envahis & abî-
 „ més par les forces combinées de ses ennemis,
 „ sans qu'elle ait le moindre secours contre les
 „ efforts prodigieux qu'ils font par terre & par
 „ mer :

„ mer : Que bien que dans ces conjonctures S. M.
„ auroit eu de preffans motifs pour employer tou-
„ tes les forces que Dieu lui a accordées à la
„ conservation de si importants Etats, Elle avoit
„ cependant preferé à leur déferse celle de la chere
„ Patrie Germanique, & cela avec tant de suc-
„ cés, que par les sages & vigoureuses mesures
„ qu'on a prises, la Couronne de France, n'a-
„ voit pû pendant le cours de cette Campagne
„ exécuter ses desseins : Mais que comme
„ les ennemis de l'Empire ne prêteront jamais les
„ mains à un Armistice, ou à une paix tolerable,
„ à moins d'y être forcés par quelque échec, ou de
„ voir que leurs forces ou intrigues portent par
„ tout à faux dans l'Empire, & qu'au contraire
„ ses membres sont tous étroitement unis avec leur
„ Chef pour la conservation de la liberté com-
„ mune, & sont disposés à faire à cette fin leurs
„ derniers efforts; qu'ainsi de la part de l'Archiduché d'Autriche, on étoit d'avis que les trois
„ points en question ne devoient rencontrer aucune
„ difficulté, & cela d'autant moins que d'un côté
„ les deux premiers avoient déjà été accordés par
„ l'Empereur & ratifiés par S. M. I., & que de
„ l'autre les 30. Mois Romains accordés ne l'a-
„ voient été que pour les frais de la Campagne
„ de 1734.; & que comme il s'en faloit bien
„ qu'ils ayent été suffisans à cette fin, la somme
„ de 60. Mois Romains que S. M. I. demandoit
„ pour la Campagne de 1735. ne devoit pas pa-
„ roître trop grande : Qu'à moins de cela, & si
„ on ne vouloit pas faire cette année de plus
„ grands efforts que l'année dernière, ni concou-
„ rir aux dépenses auxquelles le trésor de l'Em-
„ pereur ne pouvoit plus suffire, l'Empire devoit

„ s'attendre aux derniers malheurs, & à une ruine
„ certaine..

Les Ministres qui étoient presens remercièrent, après ce Discours, S. M. I. de ses soins infatigables pour le bien public, & déclarèrent ensuite qu'on mettroit tout en œuvre pour accorder une nouvelle somme proportionnée aux besoins de l'Etat; mais qu'avant de l'accorder, l'équité & les liens communs de la Société Germanique demandoient qu'on fit entrer dans la Caisse ce qui reste encore à payer des 30. Mois Romains, & que de cette affaire on en fit une cause commune. Ceux de Hesse-Cassel & du Cercle de Franconie représentèrent, que les Cercles Associés s'étant chargés de fournir l'Armée de fourages secs pendant quatre mois, ils se croyoient fondés à demander une compensation proportionnée à la dépense qu'ils ont faite, & au service qu'ils ont rendu par là à tout l'Empire; qu'aussi la Généralité leur avoit promis que leur dépense seroit mise en ligne de compte, & défatquée sur les Mois Romains. Mais les Ministres de la Maison de Baviere & quelques autres n'ayant pas encore reçu leurs Instructions, le Directeur d'Autriche remit cette grande affaire à une autre Assemblée.

Cette Assemblée se tint le 26. La proposition de l'Empereur y fut remise sur le tapis; & comme les Ministres avoient alors reçu en partie les instructions qu'ils attendoient, les suffrages furent nombreux, & assez conformes aux intentions de l'Empereur. Entr'autres Ministres, celui de Baviere déclara au Protocolle: “ Que le Ministre Electoral
„ à Vienne avoit souvent représenté à l'Empereur
„ tant de bouche que par écrit les pregnantés raisons
„ qui empêchoient ci-devant S. A. S. E., quoiqu'il
„ que malgré elle, d'envoyer son Contingent en
„ Troupes

„ Troupes à l'Armée Impériale , priant en mêmes
„ tems très-humblement S. M. I. de faire cesser
„ ces railons , & de mettre par là S. A. E. en état
„ de s'acquitter de ce qu'elle devoit à l'Empire :
„ que S. M. I. ayant eu la bonté de prendre depuis
„ peu de gracieuses résolutions , qui ont paru à
„ S. A. E. lever une bonne partie des obstacles qui
„ l'arrêtoient , en lui donnant en même-tems lieu
„ d'espérer que l'équité & la clemence de S. M. I.
„ applaniroient bientôt ceux qui restent encore ,
„ S. A. S. E. , en égard à tout ceci , & pour don-
„ ner à l'Empereur des preuves réelles de son dé-
„ voïement inaltérable , & à l'Empire des marques
„ sinceres de son fidèle attachement & de ses in-
„ tentions Patriotes , avoit pris la résolution de
„ concourir , comme de devoir , à la défense de
„ la Majesté & sûreté de l'Empire , ainsi qu'à sa
„ tranquillité & gloire future , non seulement en
„ envoyant , comme elle l'avoit déjà fait , son Con-
„ tingent à l'Armée , & en le remettant à la libre
„ disposition du Prince Eugene , mais aussi en fai-
„ sant remettre à la Caisse militaire sa cote-part
„ des 30. Mois Romains , & en s'acquittant d'ail-
„ leurs de toutes les autres obligations d'un Mem-
„ bre de l'Empire. Que du reste S. A. S. E. étoit
„ résoluë de donner à la fin de la Campagne , à
„ ses frais & dans son propre Pays , des quartiers
„ d'hiver à ses Troupes , afin de n'être à charge à
„ aucun Membre de l'Empire , & de les renvoyer
„ au commencement de la Campagne à l'Armée
„ Impériale.

„ A l'égard des 60. Mois Romains , l'Ambassa-
„ deur de Baviere déclara que l'Electeur son Maî-
„ tre ne s'éloigneroit pas d'y contribuer de son
„ côté à proportion de ses forces ; sur quoi S. A. E.
„ s'expliqueroit plus amplement dans l'occasion ,
„ bien

„ bien entendu cependant, qu'on fasse de ceci une
 „ cause commune; & que d'un autre côté on en
 „ exempte les Etats de l'Empire qui ont souffert
 „ de la guerre presente, ou qui se sont généreuse-
 „ ment chargés du soin de fournir à la subsistance
 „ de l'Armée, à proportion de leurs dépenses ou
 „ dommages; qu'en même-tems les Etats, con-
 „ formément au dernier *Conclusum* de l'Empire,
 „ ne soient plus foulés par des quartiers d'hiver
 „ de Troupes étrangères, mais que par rapport à
 „ cet article on se conforme plus exactement aux
 „ Constitutions de l'Empire, qu'on ne l'a fait l'an-
 „ née dernière; & qu'en particulier on bonifie aux
 „ cinq Cercles Associés, hors de la Caisse mili-
 „ taire, la fourniture du foin & de la paille, &
 „ qu'on leur donne à cet égard les sûretés conve-
 „ nables; enfin que l'avis de l'Empire à dresser
 „ comprenne tous ces points. „

Les Ministres de Cologne & Palatin opinerent à peu près de la même maniere. Le dernier insista en particulier sur l'indemnité du dommage causé par les fourages faits sur les Terres Palatines, montant à plus d'un million de florins, aussi-bien que de la fourniture du foin & de la paille dans le courant de cette année, qui alloit déjà à 150. mille florins. Celui de Cologne demanda aussi de son côté une indemnité des dommages soufferts par les derniers quartiers d'hiver, & par les excès dont ils ont été accompagnés. Quant aux 60. Mois Romains, il en appella à son Avis de l'année dernière. Mais on sçait que depuis tout le College Electoral à consenti à la levée de cette somme.

Le 10. Octobre le Prince Eugene passa près de cette Ville de Ratisbonne allant à Vienne. S. A. S. s'étoit renduë auparavant au Camp de l'Electeur de Baviere à Ingolstatt, & avoit eu avec Son Alr.
 Electorale

Electoral un entretien d'environ une heure.

XV. Les Troupes Prussiennes qui ont été à l'Armée Impériale se sont mises le 15. en marche pour aller prendre les quartiers d'hiver dans les Etats du Roi leur maître ; c'est-à-dire, dans les Pays de Magdebourg, Halberstatt & Minden. En compensation des quartiers que ces Troupes devoient prendre dans l'Empire, les Cercles sont convenus de leur payer une certaine somme.

XVI. *Vienne.* Au commencement de Septembre l'Empereur établit une Commission pour délibérer sur les moyens de trouver les sommes dont S. M. a besoin pour continuer à pousser la guerre avec vigueur. Après quelques Assemblées on y résolut d'imposer une Taxe, en forme de Capitation, sur les Familles aisées des Pays héréditaires de ce Monarque ; & en conformité de cette résolution la Taxe est répartie en trois Classes. Les Familles les plus riches doivent fournir chacune 2000. florins ; celles qui le sont moins, 1000. ; & les autres 500. Elles peuvent fournir ces sommes en monoye ou en vaisselle d'argent, dont le marc sera pris sur le pied de 18. florins. On leur donnera des obligations sur la Banque, qu'on commencera à acquitter en 1737. avec l'interêt à 5. pour 100. S. M. a approuvé cette Résolution, & en conséquence on a envoyé des Billets aux Familles cotisées des Pays héréditaires, à l'exception de la Hongrie & du Tirol. Au moyen de cette Taxe on compte qu'il entrera plus de 20. millions dans la Caisse Impériale. Il y a aussi un Placard publié depuis peu concernant l'impôt sur le vin.

XVII. Il n'est plus question pour cette année du retour du Comte de Kônigsegg en Tirol ; selon toute apparence il restera à Vienne pour y exercer la Charge de Vice-Président du Conseil de guerre, la

la Comtesse son Epouse qui étoit à Veronne étant veuë le réjoindre. L'entretien & l'augmentation des Troupes que ce Général a commandées, est toujours l'une des principales attentions des Ministres: Ces Troupes canonnées dans le Tirol, ne manquent de rien; on leur a encore envoyé depuis peu une somme considérable, & elles recevront incessamment 500. tonneaux de farine tirés des Magazins de Vienne. On compte qu'avant la fin de l'année elles seront renforcées d'environ 30000. hommes qui consisteront partie en Croates & en Rasciens qui n'attendent que les derniers ordres pour se mettre en marche: On les assemble, & le Prince de Saxe-Hildbourghausen doit les aller faire partir. C'est toujours le Comte de Kevenhüller qui commande l'Armée du Tirol depuis l'absence du Comte de Königsegg. Il n'y a au reste de moyens sur lesquels ne touchent les conférences pour rétablir d'une manière efficace les affaires en Italie. Toute la milice du Tirol est déjà sur pied, ensuite des ordres de la Cour, & en occupe les principales avenues; par conséquent l'on n'y craint plus d'invasion de la part des ennemis. On vient d'apprendre qu'il y a eu une action vers les avenues du Mont Baldo, où les Impériaux attirèrent les François dans des défilés, avec tant de succès, qu'ils en tuèrent un grand nombre, & obligèrent des Bataillons entiers à se rendre prisonniers de guerre. On doit néanmoins en attendre la confirmation, qui nous donnera aussi vraisemblablement les particularités de cette affaire, si elle est arrivée. Entre-temps on debite que les Fusiliers du Tirol y ont fait des merveilles, & que l'Empereur en est si satisfait, que S. M. a ordonné de leur faire distribuer 150. mille florins.

XVIII. Les Habitans d'Esclavonie ayant offert à l'Empereur d'entretenir à leurs dépens 5000. hommes

mes bien armés & équipés, comme nous l'avons dit il y a quelques mois, à condition de ne plus fournir les 24000. florins qu'ils payoient tous les ans par forme de contribution, & d'être exempts de quartiers de Troupes, S. M. I. y a consenti, & l'on est actuellement occupé à lever ces Troupes.

Le Conseil de guerre, par ordre de l'Empereur a expédié un Brevet de Général en faveur du Baron de Stentz, Commandant de la Mirandole, en considération de la belle défense qu'il y a faite.

XIX. On apprend de Bude en Hongrie qu'une troupe de vagabonds est entrée dans le Fauxbourg d'Agia, & l'a entièrement pillé; qu'il en paroît aussi dans quelques autres endroits de ce Royaume, & en Croatie : Que quelques-uns des complices de la dernière Rebellion dont nous avons fait mention, & qui est apaisée par les soins du Comte de Traun, ont déclaré à la torture que leur dessein étoit d'exciter un soulèvement général dans ce Royaume, en faveur du Prince Ragotzki qui s'est retiré à Constantinople.

XX. Suivant la teneur de toutes les Lettres que la Cour de Vienne reçoit de *Constantinople*, les esprits y sont fort agités, & quelque soin que le Gouvernement s'y donne pour les calmer, les Habitans ne peuvent revenir de la grande consternation que la défaite de l'Armée Ottomane leur a causée. Comme il y a nombre de mécontents, qu'on murmure beaucoup, & qu'on craint qu'il n'en résulte une émotion générale, on prend toute les précautions possibles pour la prévenir. Le Grand Seigneur sort souvent de nuit avec une forte garde pour visiter les principaux quartiers de la Ville, & empêcher les assemblées du peuple. Sa Hauteffe a ordonné à Dgjanum Coggia, Capitan Bacha, ou Grand Amiral, de se rendre à Constantinople avec
des

des Troupes : Il y en a qui croient que c'est pour mieux pourvoir à la sûreté de cette Capitale , & d'autres, qu'il doit commander une Escadre nombreuse qu'on prépare dans la Mer noire afin de secourir *Asoph*, si les Moïscovites venoient à en faire le Siege , comme ils le menacent en cas de rupture. Quoiqu'il en soit de cette future ou prétendue rupture, il est certain que le Divan a refusé de recevoir un mémoire que le Ministre de Russie lui a présenté depuis peu, au sujet des mouvemens des Tartares vers des Provinces soumises à la Czarine, sous prétexte du titre de *Grande Impératrice* que ce Ministre y donne à sa Souveraine, & auquel titre on n'avoit pas trouvé à redire auparavant. Le dernier Grand Vizir déposé a été fait Bacha de Candie par la faveur du Chef des Eunuques Noirs qui étoit de ses Amis. On dit même qu'il sera fait Bacha de Babilone, au cas que celui qui l'est actuellement soit élevé à la Dignité de Vizir, comme on le croit généralement.

XXI. *Hannover*. Le départ du Roi de la Grande-Bretagne pour retourner à Londres, a été différé au 30. Octobre, & l'on a dépêché un Courier à la Reine pour lui en donner part. S. M. a été plus long-tems à régler les affaires de son Electorat, & à faire les revuës de ses Troupes qu'on ne le croyoit : Mais elle y a employé tous ses soins pour les voir dans un très-bon état avant son départ. Le Comte de Kinski, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, eut le 10. Octobre son Audience de congé du Roi, & le 11. il partit pour ses Terres en Bohême, d'où il se rendra à Vienne afin de faire rapport à S. M. I. de la véritable situation des affaires par rapport aux négociations de paix. Le même jour Mr. de Gronau arriva ici en qualité de Ministre du nouveau Duc de Brunswick - Wolfenbüttel, qui étoit
revenu

des Princes &c. Novemb. 1735. 371

revenu le 9. de l'Armée Impériale du Rhin à *Wolffembuttel*. Ce Ministre eut d'abord une Audience particulière de S. M. dans laquelle on lui notifia la mort du Duc Albert - Ferdinand , & l'avènement du Prince Héritaire à la Régence de ses Etats.

XXII. *Wolffembuttel*. Le Prince *Charles* , à présent Duc , n'ayant que 22. ans, a obtenu de l'Empereur une dispense d'âge pour gouverner par lui-même ses Etats. S. A. S. a conféré au Baron de Sporcke , ci - devant Grand Maréchal de la Cour , la Charge de Gouverneur des Princes ses freres. Elle a ordonné diverses reformes, afin d'être mieux en état de fournir aux doüaires des trois Duchesses Doüairieres, & à l'entretien de la nombreuse Famille Ducale. La Princesse son Epouse est heureusement accouchée d'un Prince. Cette naissance est annoncée au dernier article de ce Journal.

XXIII. *Hambourg*. Les esperances d'un prochain accommodement avec la Cour de Dannemarc augmentent. Le Magistrat a déjà résolu provisionnellement de donner satisfaction à S. M. Danoise sur ses prétentions par rapport à la Banque courante ; & le 6. Octobre il a délibéré avec la Bourgeoisie sur les moyens de regler cette affaire d'une maniere que la Ville n'en souffre point de préjudice.

XXIV. *Prusse. Berlin*. Le Roi ayant appris le 10. que la Duchesse de Brunswick - *Wolffembuttel* sa fille étoit heureusement accouchée d'un Prince, se rendit aussi - tôt de *Wusterhausen* où il étoit alors, à *Porzdam* , d'où S. M. partit le 13. avec le Prince Guillaume, pour *Wolffembuttel*. La Reine au contraire est arrivée à Berlin, & y tiendra compagnie à la Princesse Royale jusqu'au retour de S. M., le Prince Royal étant actuellement à *Kônigsberg*.

S. A. R. y arriva le 18. par *Tilsit*, *Inssterbourg* &
Elle

Elle descendit au Palais Royal, & le soir elle soupa seule. Le 10. ce Prince fit la revue du Regiment de Holstein, Infanterie, & s'étant rendu ensuite chez la Princesse Doüairiere de ce nom, il trouva le Roi Stanislas avec qui il eut un entretien. A midi la Princesse de Holstein donna un magnifique repas à ces deux Princes. Le soir il y eut Assemblée chez elle; S. A. R. s'y trouva, on ne dit pas que le Roi Stanislas y étoit, mais bien un grand nombre de Seigneurs Polonois. Le Prince Royal de Prusse, est venu à *Königsberg* pour y faire la revue des Troupes qui y sont, & visiter les Tribunaux.

XXV. La Cour du Roi Stanislas est toujours fort nombreuse dans cette Ville. Le parti contraire à ce Prince s'étoit flaté que la crainte de la rigueur avec laquelle on doit proceder dans la Diette de Pacification convoquée par le Roi Auguste à Varsovie contre ceux qui refuseront d'aller se soumettre à Sa Maj., auroit engagé plusieurs des Grands de Pologne qui sont à *Königsberg* à abandonner le Roi Stanislas: Mais cette crainte n'a pas encore fait sur eux beaucoup d'impression. Peut-être s'imaginent-ils que la Diette de Pacification n'aura pas le succès qu'on s'en promet à Varsovie: Mais si elle a ce succès le Roi Stanislas pourra bien quitter le séjour de *Königsberg*; car on sçait qu'il a déjà envoyé une partie de ses Equipages à Stralsund.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en P O L O G N E , & au N O R D , depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. Le murmure des Polonois occasionné par le séjour des Moscovites dans leur Patrie, a porté la Cour de Petersbourg à en faire sortir une bonne partie, pour que la Diette générale de Pacification puisse d'autant mieux avoir le succès qui en est attendu. Ce sont les Cosaques & les Kalmouchs qui ont entr'autres vidé les Terres de la République où leur présence n'étoit pas agréable. Ils sont allés joindre le Général Munnich qu'on apprend être actuellement sur les frontieres de Turquie, où il assemble du monde, sans qu'on sçache encore au juste pour quel dessein. Si l'on en veut croire à un bruit, c'est pour aller faire le Siege de la Forteresse d'*Asoph*, si la Porte Ottomane ne fait pas incessamment sortir de ses Etats les Polonois qui s'y sont réfugiés, & qui y sont en partie sous les ordres de Mr. Eperiasch. Les 5000. Russiens qui devoient aller joindre sur le Rhin ceux qui y sont déjà, sont au contraire rentrés en Pologne jusqu'à nouvel ordre, à cause de la saison qui est trop avancée.

II. Comme les troubles sont à présent autant que terminés dans le Royaume, & que la Diette de Pacification doit mettre le sceau à la tranquillité qui y est si désirable, nous ne nous arrêterons pas ici au recit de plusieurs minucies qu'un reste d'esprit de parti continuë à faire n'aître; on donnera au contraire celui de tout ce que nous presenté

sente cette Assemblée qui a commencé ses séances, & qui depuis près d'un siècle n'a pas été si nombreuse, au grand étonnement du parti contraire au Roi Auguste. Ce Prince en vertu de nouveaux Universaux qu'il a expédiés pour faire rassembler les Dietines qui avoient été limitées ou rompues, elles ont repris vigueur, & nommé leurs Députés à la Diette de Pacification à Varsovie, où ils se sont rendus. Les ordres dont ceux de la Prusse Polonoise furent chargés, portent en substance :

1. " De pourvoir efficacement à la sûreté de la
- „ personne du Roi Auguste. 2. D'insister, immé-
- „ diatement après l'élection du Maréchal de la
- „ Diette, sur la sortie des Troupes étrangères, tant
- „ Russiennes que Saxonnnes, & de ne point entrer
- „ en matiere avant qu'ils ayent à ce sujet toutes
- „ les assurances nécessaires. 3. De s'informer si
- „ les griefs des Palatinats & Territoires respectifs par
- „ rapport aux fournitures des fourages & vivres aus-
- „ dites Troupes étrangères, ont été redressés. 4.
- „ De ne point entrer en conférence avec les Mi-
- „ nistres étrangers, à moins que ce ne soit pour
- „ l'évacuation desdites Troupes. 5. De rétablir &
- „ de maintenir fermement les droits du Royaume,
- „ & en particulier ceux qui regardent la libre
- „ élection. 6. De solliciter en faveur de la Ville
- „ de Dantzich, afin qu'elle soit déchargée du restant
- „ de ce qu'elle doit encore payer à la Czarine. 7.
- „ De proposer l'augmentation de l'Armée, à con-
- „ dition qu'on casse les Officiers surnuméraires, &
- „ qu'on confere les Charges militaires aux Gentils-
- „ hommes natifs du Royaume. 8. De demander
- „ l'élargissement de Mr. Radzewski, sous-Cham-
- „ bellan de Pologne, & d'insister afin qu'on em-
- „ ploye les moyens les plus doux pour engager
- „ ceux qui sont absens à venir se joindre aux autres

Membres

„ Membres de la République , afin d'en rendre
„ l'union plus parfaite. 9. De recommander pour
„ la Charge de Grand Général de la Couronne ,
„ au choix du Roi , les deux Princes Wisnowieski ,
„ Castellan & Palatin de Cracovie , les Palatins de
„ Sendomir , de Kiovie , de Culm , & de Marien-
„ bourg , & l'Enseigne de la Couronne : Et pour
„ celle de Grand Chancelier , Mrs. Debowski &
„ Malachowski. 10. D'implorer la clémence du
„ Roi & sa libéralité en faveur des Villages & Ter-
„ res du Territoire de Dantzich ruinés pendant le
„ dernier Siege. 11. De tâcher d'obtenir de Sa
„ Majesté que la Diette générale de la Prusse Polo-
„ noise se tienne alternativement à Meve , à Grau-
„ dentz , & à Marienbourg &c. „

Pour ne point amuser le tapis , nous passons sur
les ordres qu'ont les Députés des autres Districts &
Palatinats du Royaume , pour entrer dans la Diette ,
où ils les font déjà valoir.

II. L'ouverture de cette Diette générale de Pa-
oification du Royaume , convoquée par le Sérénissi-
me Roi Auguste III. , Electeur de Saxe &c. se fit
à Varsovie le 27. Septembre , avec les formalités
usitées après la Messe du St. Esprit , célébrée pon-
tificalement par l'Evêque de Plocko , dans l'Eglise de
St. Jean , où les Nonces étoient allés attendre S. M.
Le Primat , à la tête du Clergé , étoit allé la rece-
voir à la porte de l'Eglise. Après le Service divin ,
le Roi se rendit par la galerie au Château , &
s'étant assis sur le Trône dans la grande Salle des
Sénateurs , selon l'ancienne coutume qui avoit été
interrompue pendant quelque tems , & que S. M.
veut rétablir , les Sénateurs & Ministres prirent leurs
places aux deux côtés du Trône. La Noblesse fit
une profonde reverence & se rendit à la Chambre
des Nonces , où l'on mit d'abord sur le tapis la pré-

attention des Provinces qui doivent alternativement jouir du Bâton de Maréchal, & la nullité de l'élection des Nonces de la Vaivodie de *Lencicie*. Ces deux difficultés furent d'abord levées. On y proposa ensuite de procéder à l'élection d'un Maréchal de la Diète, conformément à la loi de 1690. Cette proposition fut appuyée par Mr. Poninski, Instigateur de la Couronne, en qualité de Maréchal de la Confédération générale, & par plusieurs autres Nonces; mais quelques-uns s'y opposèrent, alléguant qu'il falloit auparavant avoir des assurances positives que les Troupes auxiliaires évacueroient le Royaume. Cela donna lieu à quelques disputes qui durèrent jusqu'au soir, que le Directeur du Maréchalat remit d'un consentement unanime l'élection d'un Maréchal au lendemain à 9. heures du matin. Le Roi & le Sénat ayant aussi été assemblés pendant quelque-tems, & s'étant de même séparés, le Primar, les quatre Maréchaux, & quelques Sénateurs eurent l'honneur de dîner avec Sa Majesté qui retourna après table au Palais Royal.

Les Nonces se rassemblèrent le 29., & Mr. Poninski les exhorta par un beau discours à consentir à l'élection d'un Maréchal. Il y fut appuyé par un grand nombre de Nonces. Mais le reste ayant réitéré leurs instances du jour précédent sur l'évacuation des Troupes étrangères, toute cette Session se passa en disputes à ce sujet.

On jugea par conséquent à propos de mettre sur le tapis les difficultés touchant l'élection d'un Maréchal, dans des conférences qui avoient été ouvertes dans le Convent des Capucins, avant la Diète, entre les Ministres du Roi & ceux de Russie. Le Prince de Hesse-Hombourg, pour lors à Vartovie, y communiqua une liste des Troupes Russiennes qui sont sorties de la Pologne & du Grand Duché

de Lithuanie, montant à 4000. hommes; & par une liste il fit voir, qu'il n'y étoit resté que neuf Régimens de Cavalerie & autant d'Infanterie, dont la subsistance ne coutoit que 40000. florins par mois. Les Ministres du Roi déclarèrent ensuite à ceux de Russie, que Sa Majesté, pour lever jusqu'au moindre obstacle qui pourroit arrêter le cours de la Diette, avoit résolu qu'à l'avenir les Troupes ne demanderoient plus de provisions ni fourages du Pays; & qu'il convenoit que celles de Russie en fissent autant. Mr. de Kayserling répliqua qu'il n'avoit point d'ordre de la Cour à cet égard; que cependant il promettoit provisionnellement que pendant tout le tems de la Diette, les Troupes de Sa Majesté Czarienne subsisteroient par tout à leurs frais, & qu'il dépecheroit un Courier à Petersbourg pour demander de plus amples instructions sur ce point, ce qu'il fit en effet à l'issuë de la conférence. Revenons à la Diette.

Mr. Poninski fit l'ouverture de la troisième Séance le 30. par communiquer aux Nonces la résolution gracieuse du Roi avec la réponse satisfaisante des Ministres de Russie, & exhorta ensuite l'Assemblée à passer sans perdre de tems à l'élection d'un Maréchal. Presque tous les Nonces contents de cette déclaration, furent de son avis; il n'y eut que ceux de Cujavie, Live, Nur, & d'Obrezin qui s'y opposèrent, ce qui obligea néanmoins Mr. Poninski à limiter la Séance au lendemain.

Ce jour-là premier d'Octobre, Mr. Poninski débuta par louer le zèle, que la plus grande partie d'entr'eux témoignoiént pour bien commencer la Diette, déplorant en même-tems la diversité de sentiment des autres. Il exhorta ensuite les derniers à observer, comme les premiers, les loix qui reglent comment les Diettes se doivent tenir, &

promit aux uns & aux autres , qu'en le faisant ils ne rencontreroient plus aucune difficulté par rapport à la sortie des troupes étrangères. Après ce discours , croyant avoir persuadé tout le monde , il passa à l'élection du Maréchal , & donna sa voix à la Vaivodie de Cracovie. Mais les Nonces de Cujavie , de Live & de Nur s'y opposèrent de nouveau , & un d'entr'eux osa dire , qu'il ne convenoit pas de faire des Loix , lorsqu'on se trouvoit environné de Légions. Mr. Poninski répondit là-dessus , que le Roi n'avoit pas plus de Troupes auprès de lui , que la Constitution de 1717. n'en accorderoit à S. M. , & que quant aux Russiens , il n'y en avoit pas non plus d'avantage à Varsovie & dans les environs , que n'en pouvoit prétendre l'Ambassadeur de Russie pour la sûreté de sa personne. Il lut ensuite l'Ordonnance adressée aux Troupes Saxonnnes par le Duc de Saxe-Weissenfels , pour leur ordonner de cesser à l'avenir toutes sortes d'exactions , & de vivre à leurs fraix. On fut satisfait de cette Ordonnance ; mais elle ne ramena pas les Dissidens. Ils mirent de nouveaux Griefs sur le tapis. Mr. Poninski leur demanda s'ils étoient donc résolus de ne point consentir à l'élection d'un Maréchal ? Ils répondirent , que oui , à moins qu'on ne leur eut auparavant donné le Diplome qu'ils demandent par rapport à l'évacuation des Troupes. Il leur répondit qu'en 1717 on n'avoit obtenu un pareil Diplome qu'après l'élection d'un Maréchal , & que le Roi ne s'écarteroit jamais de cet exemple. Tout ceci ayant été inutile , la Seance fut limitée jusqu'au 3. Ique Mr. Poninski ouvrit de nouveau la seance par exhorter les Nonces à l'union & à la concorde , & en particulier à l'observation des

Loix ,

Loix, qui regardent les Diettes; mais inutilement; il fallut encore limiter cette séance au lendemain.

Ce jour 4. Octobre, Mr. Poninski fit les mêmes exhortations que les jours précédens & toujours sans succès. Plusieurs Nonces demandèrent à voir l'Ordonnance du Duc de Saxe-Weissenfels, & Mr. Poninski qui en avoit des copies sur lui, les distribua à ceux qui les avoient demandées, & qui les ayant parcourues, se répandirent en louanges du Roi, qui au milieu de ses Triomphes souhaitoit la Paix, & prêtoit l'oreille aux desirs de son Peuple. Quelques-uns demandèrent de pareils ordres pour les Troupes Russiennes; Mr. Poninski ayant pris sur lui de les obtenir, il recommença à insister sur l'élection du Maréchal, sans pouvoir encore faire changer de sentiment aux Dissidens. La séance fut limitée au 6.

Le 6. les Nonces se rassemblèrent, & malgré toutes les instances de Mr. Poninski & de plusieurs autres Seigneurs, on ne put encore engager ceux de Cujavie, de Live & de Nur à consentir à l'élection d'un Maréchal. La Séance fut de nouveau limitée au 7. où nous allons la laisser jusqu'au mois prochain.

Les principaux Seigneurs & Officiers de la République continuent à s'assembler dans le Convent des PP. Capucins, afin de lever tout ce qui pourroit faire échouer cette Diette de Pacification.

III. Le Duc de Saxe-Weissenfels a été déclaré au commencement de Septembre par le Roi Auguste, Velt-Maréchal-Général des Troupes Saxonnès. Ce Prince a résigné ensuite en faveur du Comte Rutowski, le Regiment des Gardes

du Corps dont il étoit pourvû , & le Roi lui a remboursé 40. mille écus qu'il avoit donnés pour ce Regiment au feu Général Flemming.

IV. On est toujours attendant la fin de l'affaire du Marquis de Monti gardé à Thorn , & dont on parle à présent fort peu. Ses prieres & ses sollicitations auprès de la Czarine sont encore à faire l'effet qu'il en espere. On voit à Dantzich des écrits répandus à son sujet , aparemment par ses partisans , puisqu'ils tendent tous à faire connoître qu'il y a peu de justice dans sa détention. Un écrit circule aussi dans la même Ville , par lequel on prétend prouver que le Decret de la Diette générale de Pologne émané depuis quelque tems par rapport aux affaires de Courlande , doit être cassé , & que les Etats de cette Province doivent être remis dans les droits de s'élire un Souverain après la mort du Duc Régnant. Si cet Ecrit vient de la part des Etats mêmes , comme on le prétend , le grand point qu'il contient pourroit bien être agité dans la présente Diette , & rencontrer des difficultés qui ne seront pas si faciles à lever , du moins de la part des Polonois. Mais que ne feront pas dans cette affaire les Ministres de la Czarine ?

V. Sur la fin de Septembre on publia dans la même Ville , par ordre du Magistrat , que tous ceux qu'on nomme avanturiers , ou gens sans aveu , ayent à en sortir endéans trois jours. Beaucoup de personnes attachées au Roi Stanislas , craignans d'être recherchées à l'occasion de ce Placard , ont jugé à propos de se retirer d'abord. On prend d'ailleurs toutes les précautions pour y diminuer le parti du Roi Stanislas. On y visite exactement tout ce qui vient de Königsberg. Entr'autres un Bâtiment qui en est arrivé , a été arrêté au Fort de Wechselfmunde. On

en enleva quelques balors sur un soupçon qu'on y avoit embalé la Couronne de Pologne & les autres ornemens Royaux, pour les envoyer en Pays étranger; mais après qu'on les eut ouvert, on y trouva qu'ils ne contenoient que des effets appartenans à un particulier de Berlin.

VI. *Ruffe.* L'irruption des Tartares de Crimée, dont quelques Provinces de la Russie paroissent menacées, fait l'un des soins de la Cour pour la prévenir. On continuë tous les préparatifs nécessaires pour agir avec vigueur contre ces Tartares, & les aller attaquer dans leur propre Territoire, sur le premier avis qu'on recevra qu'ils auront commis des hostilités. D'ailleurs on sçait que le Général Weisbach a posté toutes les Troupes réglées dans les lignes faites il y a quelques années sur les frontieres de l'Ukraine, pour mettre cette Province à l'abri des courses des Tartares; que ce Général a fait prendre les armes aux Cosaques, fait monter à cheval les Kalmouchs; & qu'enfin il a si bien disposé toutes choses qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là de la part des ennemis. C'est ce qu'on a appris par un Courier venu d'Ukraine sur la fin de Septembre, qui a en même-tems apporté la nouvelle à S. M. Cz. que Mr. de Weisbach, après avoir réglé si bien toutes choses, étoit mort subitement. On regrette beaucoup à la Cour la perte de ce Général qui étoit universellement estimé.

VII. Il y a des ordres expédiés dans toutes les Provinces des vastes Etats de la Czarine, d'y lever les recrues dont S. M. a besoin pour augmenter ses Armées, & de les envoyer avant le mois de Mars aux Régimens pour lesquels elles sont destinées. On fait monter ces recrues à 40. mille hommes.

VIII. Par les derniers avis venus de Perse à Petersbourg, on apprend que la Ville de Guerniche

en Georgie, s'est encore rendu à Thamas-Kouly-Kam; que celle d'Erivan est sur le point d'en faire autant; qu'il va de conquête en conquête, & que bientôt il sera maître de la plus grande partie de celles que les Turcs ont faites sur la Perse.

IX. On attend tous les jours à Pétersbourg la Ratification du Traité renouvelé depuis peu à Stockholm entre cette Cour & celle de Suede. On est informé qu'entr'autres choses, il a été stipulé dans ce Traité, que la Czaarine remboursera aux Hollandois les sommes qu'ils ont avancées à la Suede sur le péage de Riga; que l'affaire de Pologne ne sera point regardée comme un *Casus Fœderis*; qu'il sera permis aux Suedois de prendre d'autres engagements, pourvu que ce ne soit point au préjudice de la Russie.

La Cour a pris le deuil pour la mort du Duc de Brunswick Wolfenbuttel, pere du Prince Antoine-Ulric, dont le mariage avec la Princesse Anne paroît toujours certain.

X. Il n'y a rien d'intéressant à annoncer des autres Cours du Nord, si ce n'est que les Députés de Hambourg qui sont encore à celle de Dannemarc, ont recommencé depuis le commencement d'Octobre avec assez d'assiduité leurs conférences avec les Ministres de Sa Majesté Danoise, en conformité de nouvelles instructions, que ces Députés avoient reçûs du Magistrat de leur Ville.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Ce n'est plus ici où l'on met en délibération les affaires qui regardent la conjoncture présente de l'Europe. Depuis que le Roi est à Hettenhausen elles ont toutes été agitées dans son Conseil & en sa présence, mais avec ce secret qui fait aujourd'hui la règle de tous les Princes; de sorte qu'il n'y a rien de la Cour Britannique qui puisse attirer l'attention du public quant à présent. La Quadruple Alliance dans laquelle cette Cour devoit entrer, est encore à se conclure. On n'en parle même plus que foiblement. Cependant on veut insinuer qu'après le retour du Roi attendu de ses Etats d'Allemagne, les choses prendront vigueur sur ce point. Mais c'est toujours sur la Hollande qu'il paroît que le Ministère continuera de régler ses démarches.

II. Vers le milieu du mois de Septembre, on transporta pour les Pays étrangers 400. muids de froment, 200. d'avoine, 600. de fèves, 40000. onces d'argent monoyé, 7000. d'or monoyé & 1108. onces en barres. On a compté que l'or & l'argent qui se transporte tous les ans du Royaume va à quatre millions de livres sterlings, & que le profit qu'en retire l'Angleterre annuellement monte à près de 80000. livres. Ce Commerce se fait seulement avec les Républiques de Hollande & de Genes, & avec la Ville de Livourne.

III. On continuë d'embarquer toutes sortes d'acoutremens pour les Troupes du Roi de Portugal, &

& l'on se préparoit au commencement d'Octobre à envoyer de nouvelles provisions à l'Amiral Norris, ce qui persuade qu'il restera l'hiver dans le Tage. On apprend que cet Amiral a envoyé cinq Vaisseaux de guerre aux Isles Canaries, afin d'y attendre la Flotte du Brésil. On fait monter la dépense que le Roi de Portugal a faite à Londres pendant trois mois en habits & armes pour ses Troupes, à plus de 300000. livres sterlings, & ces Troupes passent, dit-on, les 50. mille hommes. Peut-être saura-t-on bientôt si ces grands frais n'ont pas été inutilement faits par S. M. Portugaise.

IV. Des avis de la Jamaïque portent que les Nègres rebelles, qu'on avoit cru entièrement soumis, recommencent à faire des courses, & causent de grands dommages aux Plantations de cette Isle, ce qui n'inquiète pas peu le Ministère.

V. *Hollande.* Les Etats de cette Province en se separant après ce que nous avons rapporté de leurs résolutions le mois passé, donnerent aux Seigneurs Etats Généraux leur avis sur ce qu'ils croyoient être convenable pour rendre d'autant plus promptement la Paix à l'Europe. L. H. P. en conséquence de cet Avis, ont pris une résolution portant : " Qu'on
 „ fera de nouvelles instances pour un Armistice ;
 „ mais que si l'on y rencontreroit trop de difficultés,
 „ on tâcheroit sans différer de faire consentir les
 „ Puissances en guerre à un Congrès, comme le
 „ moyen unique de conserver le Mantouan à l'Em-
 „ pereur. „ Cette résolution fut communiquée aux Ministres de ces Puissances, & à Mr. Horace Walpole Ambassadeur d'Angleterre, qui témoigna être fort surpris qu'on l'eût prise sans le consulter. Les autres Ministres n'ont pas non plus reçu cette résolution, comme on se le promettoit, peut-être,
 du

du côté de l'Etat. Les uns & les autres ont eu depuis diverses conférences sur ce sujet avec L. H. P. qui en ont fait part aux Etats de cette Province. Avant que ces derniers ne se séparassent, celui de France y a, dit-on, déclaré enfin que le Roi son Maître ne demande plus que le Roi Stanislas soit rétabli sur le Trône de Pologne, & que pour donner de nouvelles preuves de ses intentions pacifiques, S. M. se contenteroit d'un équivalent. Mais jusqu'à présent on ne sçait encore engager Mr. de Fenelon à le déclarer sur la nature de cet équivalent.

VI. Le Roi d'Angleterre n'a pas été long tems à répondre à la résolution communiquée à son Ministre dont nous venons de parler. Cette réponse s'est trouvée telle qu'on avoit prévu qu'elle seroit. S. M. Britannique ne sçait approuver la proposition qu'ont fait faire L. H. P. de continuer les négociations pour un accommodement, & d'engager un Congrès, quand même on ne pourroit engager les Puissances Belligerantes à consentir à un Armistice, & à accepter pour base le fameux projet de Pacification. S. M. Britannique déclare au contraire qu'il faut cesser absolument les négociations, si, avant toute chose, les Puissances en guerre ne veulent point passer par ces deux points.

Dans un autre tems cette réponse seroit le sujet de toutes les réflexions, mais aujourd'hui l'attention publique se tourne subitement d'un autre côté.

VII. Le premier Octobre les Ministres de France, d'Espagne & de Sardaigne confererent chacun séparément avec les Députés des Etats Généraux. On leur a communiqué dans ces conférences les dernières résolutions de L. H. P. sur la réponse du Roi d'Angleterre, & des raisons que l'Empereur leur a fait déclarer de l'envoi projeté d'un corps de Troupes Impériales qui vont prendre des quar-

niers d'hiver dans des Places des Pays Bas Autrichiens. Le Comte d'Urbefeld, le Comte de Golofskine, & Mr. Horace Walpole, Ministres de l'Empereur, de la Czarine, & de la Grande-Bretagne ont été aussi en conférence avec les Seigneurs de la Régence. On sçait entre'autres, que celui de Russie insiste fortement " que la Souveraine soit
 „ regardée comme principale Partie Contractante
 „ aux prochaines négociations à l'égard des affaires
 „ de Pologne; qu'elle soit invitée dans les formes,
 „ que ses Ministres soient admis directement dans
 „ les négociations; & que les Puissances Média-
 „ trices aplanissent préalablement ce qui pourroit
 „ empêcher ceux du Roi d'Auguste d'y comparoi-
 „ tre avec décence. „

VIII. Le 5. les Etats d'Hollande se sont rassemblés, & n'ont dû se séparer que le 15. Leurs délibérations roulent sur la réponse du Roi de la Grande-Bretagne mentionnée ci-dessus, & sur les expédiens que ce Ministre a proposés pour redresser l'équilibre de l'Europe. Le résultat de ces délibérations sera suivi de près d'une résolution de L. H. P. qui nous informera si elles sont dans la résolution, comme il y a apparence, de renouveler le Traité de Neutralité qui expire le 23. Novembre, ou si elles se prêteront, contre toute opinion, aux sollicitations de la Cour de Londres, qui voudroit bien que l'Etat s'armât avec Elle pour faire d'autant mieux respecter leur médiation. Mais cette République n'y paroît nullement portée, & semble d'humeur à regarder encore long-tems avec indifférence la révolution arrivée en Europe. C'est ici où se confondent toutes les réflexions politiques.

En attendant que le voile soit levé, les conférences des Ministres Alliés avec les Députés de l'Etat se continuent, & les Couriers de La Haye, à
 Varfail-

des Printes &c. Novemb. 1735. 387

Verfailles, & de Verfailles à Londres, vont & viennent comme fi les négociations devoient produire actuellement ce qu'on attend vainement depuis le commencement des troubles.

X. *Pays-Bas.* On compte toujours de recevoir dans ces Pays la plus grande partie de l'Armée Impériale qui est actuellement sous les ordres du Général Seckendoiff fur la Mofelle; elles y doivent venir hyverner, & pour leur fubfiftance, on est à prefent occupé à lever un fubfide extraordinaire qui a été demande par l'Empereur, & que les Etats des Provinces ont genereufement accordé. La Cour de Bruxelles avoit nommé vers le milieu de Septembre des Commiffaires pour aller affifter à l'Affemblée des Etats de ces Pays convoqués au fujet de la demande de ce fubfide: Le Prince de Rubempré étoit allé en cette qualité à *Luxembourg*, le Comte Colomma à *Limbourg*, le Comte de Maldeghem à *Namur*, & le Prince de Ligne à *Mons*, d'où ces Seigneurs font depuis retournés à *Bruxelles*.

A R T I C L E V I I I.

*Qui contient les Naiffances, Mariage & Morts
des Princes, autres Perfonnes Illuftres,
depuis le mois dernier.*

I. *Naiffance.* La Ducheffe Regnante de Brunfwick - Lunebourg - Wolffembuttel, accoucha heureufement le 9. Octobre d'un Prince qui fut tenu le 14. fur les fonts par le Roi de Pruffe arrivé à ce fujet de Potzdam à Wolffembuttel. Cette naiffance fut d'abord annoncée au peuple par le bruit du Canon.

II. *Mariage.* Le Comte de Telfé, fils du premier
Ecuyer

Ecuyer de la Reine de France, a épousé à Paris Mademoiselle de Bethune, fille du Duc de ce nom. Le Comte de Tessé Pere du nouveau marié s'est démis de son Emploi en sa faveur.

III. *Morts.* Au commencement de Septembre mourut à Petersbourg la Tante maternelle de la Czarine, qui a paru fort touchée de cette perte.

Le Baron de Kettler, premier Ministre d'Etat du Roi de Suede en qualité de Landgrave de Hesse-Cassel est mort à Cassel le premier Octobre âgé de 81. ans. Il étoit le plus proche parent du Duc de Courlande dans la ligne masculine de l'illustre Maison de Kettler.

Le 5. la mort enleva à Munich le Comte de Rechberg, fort regretté pour sa grande capacité & ses autres belles qualités: Il étoit Chambellan, Conseiller d'Etat, Grand-Maréchal de la Cour, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, Président du Conseil Aulique de guerre, Général en Chef des Troupes de S. A. S. E. de Baviere, & Gouverneur de Munich, où il s'étoit fait transporter du Camp d'Ingolstadt. L'Electeur disposa le 11. des Charges vacantes par la mort de ce Seigneur. Le Comte de Törting de Jettenbach, Grand Maître de l'Artillerie, & Ministre d'Etat pour les affaires étrangères, a obtenu le Gouvernement de Munich, & la Présidence du Conseil de guerre, le Comte Minuzzi, Lieutenant-Général, lui succédant dans la Charge de Vice-Président dudit Conseil. Le Comte de Santini, Grand Prieur de l'Ordre de Malthe, a été fait Général en Chef de la Cavalerie. Le Comte de Freyberg, Grand Fauconnier, a été nommé Grand Maréchal de la Cour: Et le Comte de Preysing, Grand Veneur, a eu la direction de la Chasse Forcée des Cerfs. L'emploi de Grand Fauconnier, vacant par la promotion du Comte de Freyberg, n'est pas encore remplie.

F I N.

Addition aux nouvelles des Armées de la Moselle.

LE 20. Octobre à sept heures du soir, les 30. Compagnies de Grenadiers & les 40. Piquets de l'Armée de France, mentionnés à l'Article d'Allemagne, attaquèrent les Impériaux dans le lieu que nous avons indiqué. Ce Corps de Troupes Françaises s'y étoit tenu depuis trois heures après-midi jusqu'à ce qu'il commença son attaque. A son arrivée il n'y avoit d'Impériaux dans cet endroit que 18. Compagnies de Grenadiers; mais ils reçurent d'abord un renfort de dix Bataillons qui étoient l'unique Infanterie de toute leur Armée campée à la droite. On les posta à la gauche à l'opposite de l'ennemi, & à quatre heures le Général de Seckendorff fit tirer le Canon de deux Batteries que Mr. l'Ingénieur Général de Beaulieu avoit fait placer sur une douce éminence au bord de la Rivière de Salm, fort à portée, sur quatre lignes de hauteur de Cavalerie & d'Infanterie; laquelle fit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre, ayant tué & blessé bien du monde à l'ennemi; parce que le feu de cette Batterie par sa situation, s'il manquoit devant, il donnoit sûrement derrière. Vers les 5. heures 20. Bataillons, venans de la Moselle, sous les ordres du Prince de Hesse, allerent encore renforcer les Impériaux; ce qui les mit en état de tenir ferme. On les plaça aussi à la gauche. Deux heures après divers Bataillons de l'Armée de France ayant marché avec quelques pièces de Canon, pour soutenir l'attaque préméditée, elle commença du côté des François du bord de la prairie où ils s'étoient avancés. Ils firent une décharge de Mousqueterie; l'Infanterie Allemande

mande y répondit. La confusion (on ne sçait par quel endroit) se mit d'abord parmi les François ; le feu continua , mais il ne dura pas dix minutes. Celui des Impériaux fut des mieux réglé & renverfa bien du monde aux ennemis qui n'ont tiré que six coups de Canon , encore , dit-on , ces six coups ont-ils donné dans leurs propres gens. On ne sçait pas encore leur perte. Mais on fait monter à 50. hommes, tant tués que blessés , celle des Impériaux. Toute la nuit fut tranquille , & au jour on n'appertut plus de Grenadiers François , mais seulement dix à douze Escadrons qui se sont retirés avec leur Armée vers les huit heures du matin.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Novembre 1735.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	313
ARTICLE II. <i>Italie.</i>	327
ARTICLE III. <i>Espagne & Portugal.</i>	340
ARTICLE IV. <i>France.</i>	344
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	249
ARTICLE VI. <i>Pologne.</i>	373
ARTICLE VII. <i>Angleterre, Hollande, Pais Bas.</i>	383
ARTICLE VIII. <i>Morts.</i>	387